



Société Financière Manuvie

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie. La direction doit par ailleurs s'assurer que toute l'information contenue dans le rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

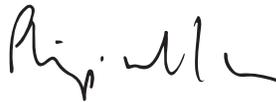
Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les pairs examinateurs, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Roy Gori
Président et chef de la direction



Philip Witherington
Chef des finances

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

Rapport de l'actuaire désigné aux actionnaires

J'ai évalué les provisions mathématiques et les montants à recouvrer au titre de la réassurance de la Société Financière Manuvie pour ses états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019 et leur variation dans les comptes de résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques, net des montants à recouvrer au titre de la réassurance, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Steven Finch
Actuaire désigné

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Financière Manuvie (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
Question clé de l'audit	<p>La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 385,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir des hypothèses les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 6 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et l'utilisation des hypothèses et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a nécessité une grande part de jugement. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes, et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, incluant l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écarts défavorables aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes de recalcul d'un échantillon de contrats d'assurance pour évaluer les provisions comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché	
Question clé de l'audit	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. L'évaluation de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de la perturbation des marchés liée à la COVID-19. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 3 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel 2020, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel 2020 après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant est délivré est Sean Musselman.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie (la « Société »), aux 31 décembre 2020 et 2019, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2020, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations* de la Treadway Commission (cadre de 2013), et notre rapport daté du 10 février 2021 comporte une opinion sans réserve à son égard.

Fondement de l'opinion

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits ont impliqué notamment la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprenaient le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comportaient également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit ci-dessous sont des questions relevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou doivent être communiquées au comité d'audit et qui 1) se rapportent à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et 2) requièrent des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et ne signifie pas que nous exprimons des opinions distinctes sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou les informations fournies connexes.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
Description de la question	La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 385,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (ICA). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir de l'hypothèse la plus probable; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des

	<p>placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 6 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et l'utilisation des hypothèses et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a nécessité une grande part de jugement. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, incluant l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écart défavorable aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes de recalcul d'un échantillon de contrats d'assurance pour évaluer les provisions comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>
	Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché
<i>Description de la question</i>	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. L'évaluation de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de la perturbation des marchés liée à la COVID-19. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 3 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société Financière Manuvie depuis 1905.

Ernst & Young A.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie en date du 31 décembre 2020, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). À notre avis, la Société Financière Manuvie (la « Société ») maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2020, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), des états de la situation financière consolidés de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes, et notre rapport daté du 10 février 2021 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Fondement de l'opinion

La direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui figure dans le rapport de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu à tous les égards importants.

Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre appréciation du risque ainsi que de la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Actif		
Trésorerie et titres à court terme	26 167 \$	20 300 \$
Titres de créance	218 724	198 122
Actions cotées	23 722	22 851
Créances hypothécaires	50 207	49 376
Placements privés	40 756	37 979
Avances sur contrats	6 398	6 471
Prêts aux clients de la Banque	1 976	1 740
Immeubles	12 832	12 928
Autres placements	30 195	28 760
Total des placements (note 3)	410 977	378 527
Autres actifs		
Revenus de placement à recevoir	2 523	2 416
Primes arriérées	1 444	1 385
Dérivés (note 4)	27 793	19 449
Actifs de réassurance (notes 6 et 7)	45 836	41 446
Actifs d'impôt différé (note 16)	4 842	4 574
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 5)	9 929	9 975
Divers	9 569	8 250
Total des autres actifs	101 936	87 495
Actif net des fonds distincts (note 22)	367 436	343 108
Total de l'actif	880 349 \$	809 130 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs des contrats d'assurance (note 6)	385 554 \$	351 161 \$
Passifs des contrats de placement (note 7)	3 288	3 104
Dépôts de clients de la Banque	20 889	21 488
Dérivés (note 4)	14 962	10 284
Passifs d'impôt différé (note 16)	2 614	1 972
Autres passifs	18 607	16 244
	445 914	404 253
Dette à long terme (note 9)	6 164	4 543
Instruments de fonds propres (note 10)	7 829	7 120
Passif net des fonds distincts (note 22)	367 436	343 108
Total du passif	827 343	759 024
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 11)	3 822	3 822
Actions ordinaires (note 11)	23 042	23 127
Surplus d'apport	261	254
Résultats non distribués des actionnaires	18 887	15 488
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires :		
Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(313)	(350)
Titres disponibles à la vente	1 838	1 511
Couvertures de flux de trésorerie	(229)	(143)
Réserve de réévaluation des immeubles	34	31
Conversion des établissements à l'étranger	4 993	5 398
Total des capitaux propres des actionnaires	52 335	49 138
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(784)	(243)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 455	1 211
Total des capitaux propres	53 006	50 106
Total du passif et des capitaux propres	880 349 \$	809 130 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Roy Gori
Président et chef de la direction



John Cassaday
Président du conseil d'administration

Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars CA, sauf les montants par action)

2020 2019

	2020	2019
Produits		
Primes		
Primes brutes	41 408 \$	41 059 \$
Primes cédées à des réassureurs	(8 491)	(5 481)
Primes, montant net	32 917	35 578
Revenus de placement (note 3)		
Revenus de placement	16 433	15 393
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	18 967	18 200
Revenus de placement, montant net	35 400	33 593
Autres produits (note 13)	10 591	10 399
Total des produits	78 908	79 570
Prestations et charges		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres et prestations bruts (note 6)	30 133	28 660
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance (note 6)	36 982	33 727
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement (note 7)	178	170
Prestations et charges cédées à des réassureurs	(6 795)	(5 373)
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance (note 6)	(5 263)	(1 269)
Prestations et sinistres, montant net	55 235	55 915
Frais généraux	7 510	7 686
Frais de gestion des placements (note 3)	1 787	1 748
Commissions	6 043	6 293
Charges d'intérêts	1 181	1 319
Taxes sur primes, montant net	381	389
Total des prestations et charges	72 137	73 350
Résultat avant impôts sur le résultat	6 771	6 220
Charge d'impôt (note 16)	(1 195)	(718)
Résultat net	5 576 \$	5 502 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	250 \$	233 \$
Titulaires de contrats avec participation	(545)	(333)
Actionnaires	5 871	5 602
	5 576 \$	5 502 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	5 871	5 602
Dividendes sur actions privilégiées	(171)	(172)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	5 700 \$	5 430 \$
Résultat par action		
Résultat de base par action ordinaire (note 11)	2,94 \$	2,77 \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 11)	2,93	2,77
Dividende par action ordinaire	1,12	1,00

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Résultat net	5 576 \$	5 502 \$
Autres éléments du résultat global, nets des impôts :		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Profits (pertes) de change liés à ce qui suit :		
Conversion des établissements à l'étranger	(505)	(1 933)
Couvertures d'investissements nets	100	320
Titres financiers disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	2 506	2 212
Reclassement en résultat net des (profits) pertes nets réalisés et des pertes de valeur	(2 175)	(433)
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	(81)	(28)
Reclassement en résultat net des pertes réalisées	(5)	12
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	2	1
Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net	(158)	151
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	37	76
Réserve de réévaluation des immeubles	5	11
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	42	87
Autres éléments du résultat global, nets des impôts	(116)	238
Total du résultat global, net des impôts	5 460 \$	5 740 \$
Total du résultat global attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	254 \$	237 \$
Titulaires de contrats avec participation	(541)	(334)
Actionnaires	5 747	5 837

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Charge (recouvrement) d'impôt lié aux éléments suivants :		
Profits/pertes latents sur les titres financiers disponibles à la vente	574 \$	558 \$
Reclassement en résultat net des profits/pertes réalisés et des recouvrements/pertes de valeur sur les titres financiers disponibles à la vente	(576)	(140)
Profits/pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(19)	(20)
Reclassement en résultat net des profits/pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(2)	4
Profits/pertes de change latents liés à la conversion des établissements à l'étranger	-	(1)
Profits/pertes de change latents liés aux couvertures d'investissements nets	8	39
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	9	18
Réserve de réévaluation des immeubles	2	-
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(1)	-
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	(5) \$	458 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

2020 2019

	2020	2019
Actions privilégiées		
Solde au début de l'exercice	3 822 \$	3 822 \$
Solde à la fin de l'exercice	3 822	3 822
Actions ordinaires		
Solde au début de l'exercice	23 127	22 961
Rachetées (note 11)	(121)	(677)
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	36	104
Émises dans le cadre des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	-	739
Solde à la fin de l'exercice	23 042	23 127
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	254	265
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(7)	(20)
Charge au titre des options sur actions	14	11
Incidence de la modification du taux des actifs d'impôt différé	-	(2)
Solde à la fin de l'exercice	261	254
Résultats non distribués des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	15 488	12 704
Ajustement du solde d'ouverture à l'adoption d'IFRS 16	-	(19)
Résultat net attribué aux actionnaires	5 871	5 602
Actions ordinaires rachetées (note 11)	(132)	(662)
Dividendes sur actions privilégiées	(171)	(172)
Dividendes sur actions ordinaires	(2 169)	(1 965)
Solde à la fin de l'exercice	18 887	15 488
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	6 447	6 212
Variation des profits (pertes) de change latents liés aux établissements à l'étranger	(405)	(1 612)
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	37	76
Variation des profits (pertes) latents sur les titres financiers disponibles à la vente	325	1 775
Variation des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(86)	(16)
Variation de la réserve de réévaluation des immeubles	3	11
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	2	1
Solde à la fin de l'exercice	6 323	6 447
Total des capitaux propres des actionnaires à la fin de l'exercice	52 335	49 138
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation		
Solde au début de l'exercice	(243)	94
Ajustement du solde d'ouverture à l'adoption d'IFRS 16	-	(3)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(545)	(333)
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats	4	(1)
Solde à la fin de l'exercice	(784)	(243)
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de l'exercice	1 211	1 093
Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	250	233
Autres éléments du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	4	4
Apports (distributions/cession), montant net	(10)	(119)
Solde à la fin de l'exercice	1 455	1 211
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	53 006 \$	50 106 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Résultat net	5 576 \$	5 502 \$
Ajustements :		
Augmentation des passifs des contrats d'assurance	36 982	33 727
Augmentation des passifs des contrats de placement	178	170
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance (note 6)	(2 374)	(557)
Amortissement des (primes) escomptés sur les placements	154	117
Autres amortissements	656	626
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	(22 521)	(20 265)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	280	(454)
Charge au titre des options sur actions	14	11
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	18 945	18 877
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	1 103	1 665
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 048	20 542
Activités d'investissement		
Achats et avances hypothécaires	(111 981)	(80 610)
Cessions et remboursements	98 850	65 333
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	(1 017)	1 159
Flux de trésorerie nets découlant de l'acquisition et de la cession de filiales et d'entreprises	-	288
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14 148)	(13 830)
Activités de financement		
Émission de dette à long terme, montant net (note 9)	2 455	-
Remboursement de dette à long terme (note 9)	(652)	-
Émission d'instruments de fonds propres, montant net (note 10)	1 990	-
Rachat d'instruments de fonds propres (note 10)	(1 250)	(1 500)
Emprunts garantis (note 3 f))	1 376	107
Variations des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	24	266
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	(579)	1 819
Paiements de loyers	(134)	(117)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(2 340)	(1 398)
Actions ordinaires rachetées (note 11)	(253)	(1 339)
Actions ordinaires émises, montant net (note 11)	36	104
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(10)	(22)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	663	(2 080)
Trésorerie et titres à court terme		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	6 563	4 632
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(528)	(466)
Solde au début de l'exercice	19 548	15 382
Solde aux 31 décembre	25 583	19 548
Trésorerie et titres à court terme		
Début de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	20 300	16 215
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(752)	(833)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 1^{er} janvier	19 548	15 382
Fin de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	26 167	20 300
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(584)	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 31 décembre	25 583 \$	19 548 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	11 736 \$	11 549 \$
Intérêts versés	1 188	1 299
Impôts payés	1 358	104

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes des états financiers consolidés

Page	Note	
132	Note 1	Nature des activités et principales méthodes comptables
141	Note 2	Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
143	Note 3	Placements et revenus de placement
152	Note 4	Instruments dérivés et instruments de couverture
159	Note 5	Goodwill et immobilisations incorporelles
161	Note 6	Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
171	Note 7	Passifs des contrats de placement
172	Note 8	Gestion du risque
180	Note 9	Dettes à long terme
181	Note 10	Instruments de fonds propres
182	Note 11	Capital social et résultat par action
184	Note 12	Gestion des fonds propres
185	Note 13	Produits tirés des contrats de service
186	Note 14	Rémunération fondée sur des actions
188	Note 15	Avantages futurs du personnel
192	Note 16	Impôts sur le résultat
194	Note 17	Participations dans des entités structurées
196	Note 18	Engagements et éventualités
198	Note 19	Information sectorielle
200	Note 20	Parties liées
201	Note 21	Filiales
203	Note 22	Fonds distincts
204	Note 23	Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les <i>SignatureNotes</i> établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
210	Note 24	Chiffres correspondants

Notes des états financiers consolidés

(en millions de dollars CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables

a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie. La SFM et ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société »), groupe et chef de file des services financiers, exercent leurs activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, Manulife en Asie, et sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2020 qui traite d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, puisque l'exposé entourant le risque de marché et le risque d'illiquidité comprend certaines informations qui sont considérées comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le 10 février 2021, le conseil d'administration de la SFM a autorisé la publication des présents états financiers consolidés au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date.

b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

Les résultats et les activités de la Société ont subi les répercussions défavorables de la pandémie de COVID-19 et du récent repli économique, et pourraient continuer de le faire. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, l'importante volatilité des marchés des actions, la baisse des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des produits de base et le cours des actifs alternatifs à long terme, la volatilité des taux de change, la hausse des sinistres, du taux de maintien en vigueur des contrats et des rachats, et la perturbation des activités. L'ampleur et la gravité de ces événements et leur durée ont accru l'incertitude à l'égard des estimations utilisées pour déterminer la valeur comptable de certains actifs et passifs compris dans les présents états financiers consolidés.

L'incertitude entourant les principales données utilisées pour établir les valeurs comptables de certains placements est décrite dans les notes des présents états financiers consolidés. La Société a utilisé les techniques d'évaluation appropriées en ayant recours au jugement et à des estimations qui pourraient être considérés comme raisonnables par des intervenants du marché pour refléter la conjoncture économique. L'incidence de ces techniques a été prise en compte dans les présents états financiers. Toute modification aux données utilisées pourrait avoir une incidence importante sur les valeurs comptables en question.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation; la juste valeur est une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus d'évaluation qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison de l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe les résultats des évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation, en fonction de leur fiabilité. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur reflétant des cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation, reflétant les opérations sur le marché.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et des passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des titres de créance sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions, des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les évaluations des titres du niveau 3 visent les titres moins liquides comme les immeubles classés dans les immeubles de placement, les autres placements, les placements dans des terrains forestiers exploitables détenus dans les fonds distincts, certaines obligations à long terme et d'autres titres dont le prix est peu ou pas observable. Les évaluations de certains instruments financiers dérivés sont aussi incluses dans le niveau 3.

d) Périmètre de consolidation

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités qu'elle contrôle, y compris certaines entités structurées. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, et qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sa part de rendements variables. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations de tiers dans une entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements variables, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects qu'elle tire des activités d'une entité, en plus de l'importance relative de ces rendements. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans une entité, ainsi que du degré auquel cela peut jouer dans son propre intérêt.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les résultats consolidés de la SFM à compter de la date à laquelle le contrôle est établi, et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au début de la relation de la Société avec l'entité et est revue si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, si les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la SFM et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des titulaires de contrats avec participation et des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales de la SFM sont incluses respectivement dans le total du résultat net et le total des autres éléments du résultat global. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale sont remboursables au gré de l'actionnaire ou doivent être rachetées contre de la trésorerie à une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations de tiers dans les capitaux propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société, et les participations de tiers dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (une « entreprise associée » ou une « coentreprise ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée ou de la coentreprise au moyen de méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les droits contractuels et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable ou un contrôle conjoint sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises associées ou des coentreprises sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions commerciales avec les entreprises associées ou les coentreprises sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans l'entreprise associée ou la coentreprise. Les placements dans les entreprises associées ou les coentreprises sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

e) Placements

Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et créances ou des actifs financiers disponibles à la vente (« DV »). La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables. Les placements sont classés comme des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction, s'ils sont désignés par la direction selon la juste valeur ou s'ils sont désignés par la direction lorsqu'ils incluent un ou plusieurs dérivés incorporés. Les placements DV sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas compris dans les catégories susmentionnées.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus. Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, et la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont présentés à la note 3. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et l'examen des techniques d'évaluation appliquées, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres à revenu fixe détenus afin de respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres de créance sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et la volatilité de ces données. Ces titres de créance sont classés dans le niveau 2, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés à la vente de titres de créance et les profits et pertes latents sur des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les titres de créance DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents qui sont comptabilisés en résultat. Les pertes de valeur sur les titres de créance DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est considérée comme ayant été subie lorsqu'il est jugé probable, selon le jugement de la direction, que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles du titre d'emprunt.

Les actions cotées comprennent les actions ordinaires et privilégiées et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions cotées sont généralement classées dans le niveau 1, puisque leurs justes valeurs sont habituellement basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés à la vente d'actions et les profits et pertes latents sur les actions désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les actions DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur sur les actions DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est jugée s'être produite lorsque la juste valeur a chuté en deçà du coût de manière importante ou pendant une longue période. L'exercice d'un jugement important est nécessaire pour déterminer si la baisse est importante ou prolongée.

Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût amorti et sont classées dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur en raison du caractère non observable de certaines données importantes utilisées pour l'évaluation. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Des pertes de valeur sur les créances hypothécaires sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré à l'échéance. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial

inhérent à la créance hypothécaire. Les flux de trésorerie futurs prévus des créances hypothécaires douteuses sont généralement calculés en fonction de la juste valeur de toute garantie sous-jacente à la créance hypothécaire, déduction faite des coûts de réalisation prévus et compte tenu des recouvrements d'assurance applicables. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties et non garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise un passif au poste Autres passifs égal au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur ces créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont comptabilisés au coût amorti et sont généralement classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur ou dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement en résultat. Des pertes de valeur sur les placements privés sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré en temps opportun. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial inhérent au prêt. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

Les avances sur contrats sont comptabilisées à un montant équivalant à celui de l'encours du capital et sont classées dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Les avances sur contrats sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sous-jacents.

Les prêts aux clients de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie » ou « Banque ») sont comptabilisés au coût amorti et classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Un prêt à un client de la Banque est considéré comme étant déprécié lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt.

Une fois constituées, les provisions pour pertes sur créances hypothécaires, sur placements privés et sur prêts aux clients de la Banque ne sont reprises que si les circonstances à l'origine de la perte de valeur n'existent plus. Les reprises de pertes de valeur sur les titres de créance DV ne sont comptabilisées que dans la mesure où les augmentations de la juste valeur peuvent être attribuées à des événements survenus après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur des instruments de capitaux propres DV ne sont pas reprises en résultat. À la cession d'un actif déprécié, toute provision pour pertes est reprise.

En plus des pertes de valeur et des provisions pour pertes (recouvrements) sur créances comptabilisées dans les revenus de placement, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance par l'entremise des hypothèses sur le rendement des placements prend en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements en titres à revenu fixe. Voir la note 6 d).

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres de créance, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats et les prêts aux clients de la Banque selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres de créance ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction. Les prêts montés par la Société sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Lorsque les immeubles à usage propre sont inclus dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, la juste valeur des immeubles est utilisée dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les immeubles à usage propre sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Un immeuble de placement est un immeuble détenu en vue d'en tirer des produits locatifs, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur de ces immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Lorsqu'un immeuble passe de l'usage propre à un immeuble de placement, tout profit ou toute perte résultant de sa réévaluation à la juste valeur à la date du transfert est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, dans la mesure où le montant en question ne constitue pas une reprise de perte de valeur antérieure. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

Les autres placements comprennent les placements en actions de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en actions de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées ou coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme DV et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des actifs pétroliers et gaziers et les activités d'évaluation sont évalués au coût selon la méthode de la recherche fructueuse. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat, à l'exception des bâtiments, de l'équipement et des plantes productrices qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 3. Les autres placements qui sont évalués ou présentés à la juste valeur sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'écart entre la juste valeur de la contrepartie d'acquisition d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui représente au sein de l'entité le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite aux UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'excédent.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Dans certains cas, les calculs détaillés les plus récents de la valeur recouvrable d'une UGT, effectués dans une période antérieure, sont utilisés dans le cadre du test de dépréciation du goodwill de la période considérée. Ceci s'applique uniquement lorsque l'UGT n'a fait l'objet d'aucun changement important, que la probabilité de dépréciation est faible d'après l'analyse des événements et circonstances courants, et que la dernière valeur recouvrable calculée excède considérablement la valeur comptable actuelle de l'UGT.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent le nom de marque John Hancock, certains contrats de gestion de placements et les droits relatifs aux eaux à usage agricole. L'appréciation de la durée d'utilité indéterminée de la marque John Hancock repose sur la protection par voie de marques de commerce renouvelables indéfiniment sur les marchés où ces produits de marque sont vendus et, pour certains contrats de gestion de placement, sur la possibilité de renouveler indéfiniment ces contrats. En outre, aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent les réseaux de distribution, les relations clients, les logiciels capitalisés, et certains contrats de gestion de placements et d'autres droits contractuels acquis. Les réseaux de distribution, les relations clients et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, de 6 à 68 ans, selon la méthode linéaire ou en fonction des mesures de consommation des actifs. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 10 ans. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation chaque période de présentation de l'information financière. Lorsqu'il y a une indication de perte de valeur, ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation.

g) Actifs divers

Les actifs divers comprennent les actifs d'un rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées, les actifs au titre des prestations définies, le cas échéant, les coûts d'acquisition différés et les immobilisations. Les actifs des rabbi trust sont comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable de l'actif des régimes à prestations définies est décrite à la note 1 o). Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis sur la période pendant laquelle des frais de rachat peuvent être imputés, ou sur la période pendant laquelle les produits sont gagnés. Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 2 à 10 ans.

h) Fonds distincts

La Société gère des fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Le rendement des placements de ces fonds est transféré directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds.

L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur et comprend des placements dans des fonds communs de placement, des titres de créance, des actions, de la trésorerie, des placements à court terme ainsi que d'autres placements. En ce qui concerne l'exigence de consolidation en vertu des IFRS, lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements des placements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. Le rendement des placements de l'actif des fonds distincts appartient aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent est détenu avec les fonds distincts. Par conséquent, les revenus de placement gagnés par les fonds distincts et les charges engagées par les fonds distincts se contrebalancent et ne figurent pas de façon distincte dans les comptes de résultat consolidés. La rémunération que la Société tire de la gestion des fonds distincts est inscrite au poste Autres produits.

Les passifs liés aux garanties associées à certains fonds distincts, découlant de certains contrats d'assurance vie ou de rente à capital variable, sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. La Société détient les actifs soutenant ces garanties dans le fonds général, lesquels actifs sont compris dans les placements selon le type de placement.

i) Passifs des contrats d'assurance et de placement

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est censé comporter un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pouvait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale, au moment de la mise en place du contrat. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme contrats de placement ou considérés comme des contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance, même si le risque d'assurance est atténué de manière importante. Les contrats de placement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important subséquemment.

Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits tirés du placement net, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des actifs de réassurance aux états de la situation financière consolidés. Il revient à l'actuaire désigné de la Société de déterminer le montant des passifs des contrats d'assurance conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires. Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, ont été déterminés d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'autorise IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Voir la note 6.

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque important d'assurance. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur juste valeur par le biais du résultat net, au choix. Ce choix doit avoir pour effet de réduire l'incohérence comptable entre les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net qui soutiennent ces contrats et les passifs des contrats connexes. Les passifs des contrats de placement sont décomptabilisés lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance sont comptabilisés séparément à titre de dérivés s'ils ne sont pas jugés être étroitement liés au contrat d'assurance hôte et s'ils ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance. Ces dérivés incorporés sont présentés séparément dans les autres actifs ou les autres passifs, et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

j) Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société a recours à la réassurance pour gérer son exposition au risque. Les cessions en assurance à un réassureur ne libèrent pas la Société de ses obligations envers les titulaires de contrats. Elle demeure responsable envers ses titulaires de contrats à l'égard de la tranche réassurée dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives aux cessions de réassurance en vertu d'un traité de réassurance.

Les actifs de réassurance représentent l'avantage tiré des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture, compte tenu de la situation financière du réassureur. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément aux dispositions du contrat de réassurance pertinent.

Les profits ou les pertes sur transactions de réassurance sont immédiatement comptabilisés en résultat à la date de la transaction et ne sont pas amortis. Les primes cédées et les sinistres remboursés sont présentés selon le montant brut aux comptes de résultat consolidés.

Les actifs de réassurance ne sont pas portés en réduction des passifs des contrats d'assurance connexes et sont présentés distinctement aux états de la situation financière consolidés. Voir la note 6 a).

k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débiteures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

l) Impôts sur le résultat

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'imposition quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable pour l'exercice considéré, incluant tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'imposition quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, lorsque la date à laquelle les différences temporaires se résorberont peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société comptabilise des passifs pour les positions fiscales incertaines lorsqu'il est jugé probable que la Société devra effectuer un paiement sur des positions fiscales par suite des examens effectués par les administrations fiscales. Ces provisions sont constituées à l'aide des meilleures estimations de la Société quant au montant qui devra être payé. Les provisions sont reprises en résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou selon les dispositions de la loi.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôt exigible et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le solde de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

m) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales, coentreprises et entreprises associées de la Société sont évalués par chaque entité en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Si leur monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, ces entités représentent des établissements à l'étranger de la Société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen du trimestre considéré. Les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions, ainsi que des éléments non monétaires désignés comme DV. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la cession de l'établissement à l'étranger ou de l'élément non monétaire, ou la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur l'établissement à l'étranger.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers des établissements à l'étranger de la Société sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en dollars canadiens; les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date

de clôture et les produits et les charges sont convertis au moyen des taux de change moyens pour la période. Les profits et pertes de change découlant de ces conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sous réserve de leur reclassement en résultat au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

n) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 14. La charge de rémunération liée aux attributions d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles diffèrent des renoncations estimées initialement, à moins que les renoncations ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement inaccessibles et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité des passifs connexes.

Le coût de la rémunération fondée sur des actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération attribuable aux options sur actions, aux unités d'actions temporairement inaccessibles et aux unités d'actions fondées sur le rendement attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé respectivement à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite.

Les cotisations de la Société au Programme international d'actionnariat (voir la note 14 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre.

o) Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) à l'intention des dirigeants, et des régimes pour retraités et régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actualisée estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en contrepartie des services rendus jusqu'à la date de clôture, en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement, à la date de clôture, de titres de créance de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations au titre des prestations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, la juste valeur des actifs des régimes est déduite des obligations au titre des prestations définies. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif pouvant être comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif). L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs.

Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies découlant de la réévaluation des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes. Elles comprennent les écarts actuariels, l'incidence du plafonnement de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans les produits ou charges d'intérêts nets. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies en raison de la réévaluation des régimes d'invalidité sont comptabilisées en résultat au cours de la période où elles se produisent.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est comptabilisé sur les années de service des salariés jusqu'à la retraite, tandis que le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations. Le coût net des prestations de l'exercice est comptabilisé dans le résultat, et il correspond à la somme du coût des services rendus au cours de l'exercice, des produits ou des charges d'intérêts nets et tous les frais d'administration applicables, majorés par les coûts ou les crédits au titre des services passés découlant de modifications ou de réductions de régimes.

Les produits ou charges d'intérêts nets sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Le coût pour l'exercice considéré des régimes d'invalidité est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les périodes où les services sont rendus par les salariés.

p) Instruments dérivés et instruments de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés séparément comme des dérivés si leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés qui sont des instruments financiers distincts sont comptabilisés à la juste valeur, ceux affichant des profits latents étant présentés à titre d'actifs dérivés et ceux affichant des pertes latentes étant présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les revenus de placement. Voir la note 3 c).

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée à sa mise en place et pendant toute sa durée. La comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que chacune des relations de couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif et rétrospectif. Lorsqu'il est établi qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert a été vendu ou qu'il est résilié, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les revenus de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des instruments de couverture sont comptabilisées dans les revenus de placement, compensant les variations de la juste valeur des éléments couverts, lesquels ne seraient pas autrement comptabilisés à la juste valeur. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée dans les revenus de placement et découle des différences entre les variations de la juste valeur des instruments de couverture et des éléments couverts. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis aux revenus de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne soit vendu, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans les revenus de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus de placement. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du cumul des autres éléments du résultat global touchent les revenus de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les attributions de rémunération fondée sur des actions, lesquels touchent les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés aussitôt dans les revenus de placement lorsque l'élément couvert est vendu ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que l'on s'attend à ce que la transaction couverte se réalise, les montants dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les revenus de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat au moment de la cession de l'établissement à l'étranger.

q) Primes et charges connexes

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sont présentées compte non tenu des cessions en réassurance (voir la note 6).

r) Produits tirés des contrats de service

La Société comptabilise les produits tirés des contrats de service selon IFRS 15. Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client. Les produits sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont remplies, parce que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services rendus, mesurés au moyen d'une méthode fondée sur les extrants. Les produits connexes à une contrepartie variable sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés. Voir la note 13.

Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

a) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

I) Modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*

Des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ont été publiées en octobre 2018 et sont en vigueur pour les regroupements d'entreprises survenant à compter du 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise. Les modifications revoient la définition d'une entreprise et permettent le recours à une méthode simplifiée pour évaluer si un ensemble d'activités et d'actifs acquis répond à la définition d'entreprise. L'application des modifications devrait se traduire par une diminution du nombre d'acquisitions qui seront admissibles à titre de regroupements d'entreprises. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

Des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ont été publiées en octobre 2018. Les modifications s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Les modifications mettent à jour la définition de « significatif ». L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence

Des modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 ont été publiées en septembre 2019 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence et s'appliqueront de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Les modifications prévoient une exemption temporaire permettant de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude au cours de laquelle le taux d'intérêt de référence existant est remplacé par un autre taux sans risque. Les modifications s'appliquent à toutes les relations de couverture qui sont touchées par la réforme du taux d'intérêt de référence. L'IASB a publié d'autres indications sur diverses questions de comptabilité qui seront soulevées lorsque le taux d'intérêt de référence existant sera remplacé (voir la note 2 b)). L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

I) IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*

Des modifications d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en juin 2020 et comprennent un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur ainsi que d'autres modifications visant à répondre aux préoccupations des parties prenantes et à relever les défis posés par la mise en œuvre. Les modifications comprennent les modifications apportées aux composants recouvrement de perte pour les contrats de réassurance détenus, aux services liés aux activités de placement et à l'affectation des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doit être adoptée de manière rétrospective. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats est impossible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peut être utilisée.

Parallèlement aux modifications apportées à IFRS 17, l'IASB a également modifié IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour permettre aux assureurs admissibles d'adopter IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, en même temps qu'IFRS 17.

La Société continue d'évaluer les incidences de cette norme et prévoit que la norme aura des incidences importantes sur ses états financiers consolidés. L'établissement d'une marge sur services contractuels pour les contrats en vigueur de la Société devrait entraîner une augmentation des passifs des contrats d'assurance et une diminution correspondante des capitaux propres à la transition. La marge sur services contractuels représente les profits non acquis qui devraient être amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. La Société continue d'évaluer les incidences potentielles des autres modifications, y compris les choix de méthodes comptables offerts selon IFRS 17, sur l'évaluation de ses passifs de contrats d'assurance.

II) Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020

Les Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020 ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'IASB a publié quatre modifications mineures à des normes différentes dans le cadre des Améliorations annuelles, lesquelles modifications doivent être appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications d'IFRS 3 mettent à jour les références au Cadre conceptuel de 2018 dans les normes IFRS et exigent que les principes contenus dans IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, servent à identifier les passifs et les actifs éventuels découlant d'un regroupement d'entreprises. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications traitent de la détermination des contrats déficitaires et précisent que le coût d'exécution d'un contrat comprend tous les coûts directement liés au contrat, notamment les coûts directs différentiels et la répartition des autres coûts liés directement à l'exécution du contrat. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

V) Modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence

Des modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 ont été publiées en août 2020 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence et s'appliqueront de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Les modifications prévoient une exemption à l'exigence de modification des actifs et passifs financiers, et aux dispositions relatives à la cessation des relations de couverture, lorsque le taux de référence, le LIBOR, est remplacé par un taux de référence alternatif. Les modifications comprennent une mesure de simplification permettant de traiter des modifications de taux d'intérêt sans risque comme une modification d'un taux d'intérêt variable en effectuant une mise à jour du taux d'intérêt effectif, plutôt que comme une modification des flux de trésorerie futurs, laquelle pourrait exiger d'apporter des rajustements aux valeurs comptables en comptabilisant un profit ou une perte sur modification. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Note 3 Placements et revenus de placement

a) Valeur comptable et juste valeur des placements

	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Disponibles à la vente ²	Divers ³	Valeur comptable totale ⁴	Total de la juste valeur ⁵
Au 31 décembre 2020					
Trésorerie et titres à court terme ⁶	2 079 \$	18 314 \$	5 774 \$	26 167 \$	26 167 \$
Titres de créance ⁷					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	20 667	4 548	–	25 215	25 215
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 449	19 787	–	31 236	31 236
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	19 732	4 613	–	24 345	24 345
Sociétés	128 297	6 566	–	134 863	134 863
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 916	149	–	3 065	3 065
Actions cotées ⁸	22 071	1 651	–	23 722	23 722
Créances hypothécaires	–	–	50 207	50 207	54 230
Placements privés	–	–	40 756	40 756	47 890
Avances sur contrats	–	–	6 398	6 398	6 398
Prêts aux clients de la Banque	–	–	1 976	1 976	1 982
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁹	–	–	1 850	1 850	3 017
Immeubles de placement	–	–	10 982	10 982	10 982
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ^{10, 11}	16 183	88	9 901	26 172	27 029
Divers autres placements ¹²	145	–	3 878	4 023	4 023
Total des placements	223 539 \$	55 716 \$	131 722 \$	410 977 \$	424 164 \$
Au 31 décembre 2019					
Trésorerie et titres à court terme ⁶	1 859 \$	13 084 \$	5 357 \$	20 300 \$	20 300 \$
Titres de créance ⁷					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 582	4 779	–	23 361	23 361
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 031	17 221	–	28 252	28 252
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 383	4 360	–	21 743	21 743
Sociétés	116 044	5 285	–	121 329	121 329
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	3 267	170	–	3 437	3 437
Actions cotées ⁸	20 060	2 791	–	22 851	22 851
Créances hypothécaires	–	–	49 376	49 376	51 450
Placements privés	–	–	37 979	37 979	41 743
Avances sur contrats	–	–	6 471	6 471	6 471
Prêts aux clients de la Banque	–	–	1 740	1 740	1 742
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁹	–	–	1 926	1 926	3 275
Immeubles de placement	–	–	11 002	11 002	11 002
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ^{10, 11}	15 252	99	9 492	24 843	25 622
Divers autres placements ¹²	149	–	3 768	3 917	3 918
Total des placements	203 627 \$	47 789 \$	127 111 \$	378 527 \$	386 496 \$

¹ Le classement selon l'option de la juste valeur par le biais du résultat net a été choisi pour les titres servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de réduire considérablement toute incohérence comptable découlant de variations de la juste valeur de ces actifs et de variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance connexes. Si ce choix n'avait pas été fait, et qu'on avait plutôt choisi le classement comme DV, il y aurait eu une incohérence comptable puisque les variations des passifs des contrats d'assurance sont comptabilisées non pas dans les autres éléments du résultat global, mais dans le résultat net.

² Les titres désignés comme DV ne sont pas négociés activement par la Société, mais des ventes ont lieu lorsque les circonstances le justifient. Ces ventes se traduisent par le reclassement de tout profit (toute perte) latent cumulé du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net à titre de profit (perte) réalisé.

³ Comprend surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés. Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.

⁴ Les placements à revenu fixe ci-dessus comprennent des titres de créance, des créances hypothécaires, des placements privés et d'autres placements d'un montant d'environ 246 \$ (179 \$ en 2019) qui sont surtout assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts au 31 décembre 2020 comprennent des titres de créance, des placements privés et d'autres placements dont la juste valeur était respectivement de 94 \$, 211 \$ et 380 \$ (98 \$, 257 \$ et 373 \$ en 2019). La variation de la juste valeur de ces placements au cours de l'exercice s'est établie à 44 \$ (71 \$ en 2019).

⁵ Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements sont décrites à la note 1 c) et à la note 3 g).

⁶ Comprend des titres à court terme d'une durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition de 7 062 \$ (3 806 \$ en 2019), des équivalents de trésorerie d'une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 13 331 \$ (11 136 \$ en 2019) et des liquidités de 5 774 \$ (5 358 \$ en 2019).

- ⁷⁾ Les titres de créance comprennent des titres ayant une durée à courir de moins de un an et de moins de 90 jours au moment de l'acquisition respectivement de 1 971 \$ et 129 \$ (537 \$ et 69 \$ en 2019).
- ⁸⁾ Comprennent des actions cotées de 229 \$ (12 \$ en 2019) qui sont gérées dans le cadre de la stratégie relative aux actifs alternatifs à long terme de la Société.
- ⁹⁾ Comprennent l'amortissement cumulé de 376 \$ (414 \$ en 2019).
- ¹⁰⁾ Comprennent des placements dans des actions de sociétés fermées de 7 954 \$, des placements dans le secteur de l'infrastructure de 9 127 \$, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz de 2 296 \$, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles de 4 819 \$ et divers autres placements de 1 976 \$ (respectivement 6 396 \$, 8 854 \$, 3 245 \$, 4 669 \$ et 1 679 \$ en 2019). En 2019, un groupe de placements dans le secteur de l'énergie hydroélectrique de 418 \$ a été vendu.
- ¹¹⁾ En 2019, la Société a vendu des placements en actions de sociétés fermées nord-américaines de 1 112 \$ à Manulife Private Equity Partners, L.P., un fonds de fonds en gestion commune à capital fixe. La Société offre des services de gestion au fonds.
- ¹²⁾ Comprennent des baux adossés de 3 371 \$ (3 371 \$ en 2019). Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.

b) Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentés dans le tableau qui suit.

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Baux adossés	3 371 \$	40	3 371 \$	43
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	694	8	668	9
Immeubles	1 187	14	1 031	13
Divers	3 222	38	2 716	35
Total	8 474 \$	100	7 786 \$	100

La quote-part de la Société des profits et des dividendes tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établie respectivement à 315 \$ et 2 \$ (369 \$ et 2 \$ en 2019).

c) Revenus de placement

Exercice clos le 31 décembre 2020	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers ¹	Total
Trésorerie et titres à court terme				
Produits d'intérêts	24 \$	145 \$	- \$	169 \$
Profits (pertes) ²	(24)	(112)	-	(136)
Titres de créance				
Produits d'intérêts	5 805	692	-	6 497
Profits (pertes) ²	10 739	2 785	-	13 524
Perte de valeur, montant net	(113)	(6)	-	(119)
Actions cotées				
Dividendes	517	38	-	555
Profits (pertes) ²	2 020	21	-	2 041
Perte de valeur, montant net	-	(54)	-	(54)
Créances hypothécaires				
Produits d'intérêts	-	-	1 837	1 837
Profits (pertes) ²	-	-	86	86
Provisions, montant net	-	-	(18)	(18)
Placements privés				
Produits d'intérêts	-	-	1 883	1 883
Profits (pertes) ²	-	-	(18)	(18)
Perte de valeur, montant net	-	-	(88)	(88)
Avances sur contrats	-	-	390	390
Prêts aux clients de la Banque				
Produits d'intérêts	-	-	72	72
Provisions, montant net	-	-	(2)	(2)
Immeubles				
Produits locatifs, nets de l'amortissement ³	-	-	468	468
Profits (pertes) ²	-	-	(18)	(18)
Dérivés				
Produits d'intérêts, montant net	924	-	(31)	893
Profits (pertes) ²	6 501	-	28	6 529
Autres placements				
Produits d'intérêts	-	-	72	72
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	-	-	1 435	1 435
Profits (pertes) ²	(210)	1	32	(177)
Perte de valeur, montant net	(9)	(16)	(396)	(421)
Total des revenus de placement	26 174 \$	3 494 \$	5 732 \$	35 400 \$
Revenus de placement				
Produits d'intérêts	6 753 \$	837 \$	4 223 \$	11 813 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	517	38	1 903	2 458
Perte de valeur, provisions et recouvrements, montant net	(123)	(76)	(504)	(703)
Divers	241	2 685	(61)	2 865
	7 388	3 484	5 561	16 433
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle				
Titres de créance	10 747	1	-	10 748
Actions cotées	1 908	9	-	1 917
Créances hypothécaires	-	-	86	86
Placements privés	-	-	(47)	(47)
Immeubles	-	-	1	1
Autres placements	(318)	-	103	(215)
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	6 449	-	28	6 477
	18 786	10	171	18 967
Total des revenus de placement	26 174 \$	3 494 \$	5 732 \$	35 400 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers ¹	Total
Trésorerie et titres à court terme				
Produits d'intérêts	32 \$	281 \$	– \$	313 \$
Profits (pertes) ²	11	(29)	–	(18)
Titres de créance				
Produits d'intérêts	5 557	783	–	6 340
Profits (pertes) ²	11 525	472	–	11 997
Recouvrement (perte de valeur), montant net	(9)	1	–	(8)
Actions cotées				
Dividendes	551	69	–	620
Profits (pertes) ²	3 079	109	–	3 188
Perte de valeur, montant net	–	(24)	–	(24)
Créances hypothécaires				
Produits d'intérêts	–	–	1 951	1 951
Profits (pertes) ²	–	–	26	26
Provisions, montant net	–	–	31	31
Placements privés				
Produits d'intérêts	–	–	1 782	1 782
Profits (pertes) ²	–	–	(62)	(62)
Perte de valeur, montant net	–	–	(35)	(35)
Avances sur contrats				
	–	–	391	391
Prêts aux clients de la Banque				
Produits d'intérêts	–	–	87	87
Provisions, montant net	–	–	(1)	(1)
Immeubles				
Produits locatifs, nets de l'amortissement ³	–	–	505	505
Profits (pertes) ²	–	–	508	508
Dérivés				
Produits d'intérêts, montant net	579	–	(24)	555
Profits (pertes) ²	2 653	–	(6)	2 647
Autres placements				
Produits d'intérêts	–	–	69	69
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	–	–	1 862	1 862
Profits (pertes) ²	742	(1)	35	776
Recouvrement, montant net	–	–	93	93
Total des revenus de placement	24 720 \$	1 661 \$	7 212 \$	33 593 \$
Revenus de placement				
Produits d'intérêts	6 168 \$	1 064 \$	4 256 \$	11 488 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	552	69	2 367	2 988
Perte de valeur, provisions et recouvrements, montant net	(9)	(23)	88	56
Divers	265	539	57	861
	6 976	1 649	6 768	15 393
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle				
Titres de créance	11 521	7	–	11 528
Actions cotées	2 865	5	–	2 870
Créances hypothécaires	–	–	26	26
Placements privés	–	–	(62)	(62)
Immeubles	–	–	514	514
Autres placements	776	–	(28)	748
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	2 582	–	(6)	2 576
	17 744	12	444	18 200
Total des revenus de placement	24 720 \$	1 661 \$	7 212 \$	33 593 \$

¹ Comprend surtout des revenus de placement sur des prêts comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des instruments dérivés et instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés.

² Comprennent les profits (pertes) réalisés et latents nets sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les immeubles de placement immobilier et les autres placements évalués à la juste valeur. Comprennent également les profits (pertes) réalisés nets sur les instruments financiers DV et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

³ Les produits locatifs tirés des immeubles de placement sont nets des charges d'exploitation directe.

d) Frais de gestion des placements

Le tableau suivant présente le total des frais de gestion des placements.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Liés aux placements	649 \$	617 \$
Liés aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	1 138	1 131
Total des frais de gestion des placements	1 787 \$	1 748 \$

e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les produits locatifs et les charges d'exploitation directes des immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Produits locatifs des immeubles de placement	874 \$	864 \$
Charges d'exploitation directes des immeubles de placement locatifs	(491)	(464)
Total	383 \$	400 \$

f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires résidentielles à taux fixe et à taux variable assurées et non assurées et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires, en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation des marges de crédit hypothécaire.

Les avantages reçus dans le cadre de la titrisation comprennent les écarts de taux d'intérêt entre l'actif et le passif connexe. Aucune perte sur créances n'est prévue sur les créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ou des programmes de titrisation des marges de crédit hypothécaire de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum puisqu'elles sont assurées par la SCHL ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs. Les créances hypothécaires titrisées par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II ne sont pas assurées.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement du passif au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent être transférés ni utilisés à d'autres fins. Pour les transactions portant sur les marges de crédit hypothécaire, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours de la période de rechargement de la transaction et sont cumulés aux fins de règlement pendant une période d'accumulation, ou remboursés à l'investisseur mensuellement pendant une période de réduction, selon les modalités du billet.

Actifs titrisés et passifs au titre d'emprunts garantis

Au 31 décembre 2020

Programme de titrisation	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis ²
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Titrisation de marges de crédit hypothécaire ¹	2 356 \$	– \$	2 356 \$	2 250 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	2 273	–	2 273	2 332
Total	4 629 \$	– \$	4 629 \$	4 582 \$

Au 31 décembre 2019

Programme de titrisation	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis ²
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Titrisation de marges de crédit hypothécaire ¹	2 285 \$	8 \$	2 293 \$	2 250 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	1 620	–	1 620	1 632
Total	3 905 \$	8 \$	3 913 \$	3 882 \$

¹ La Banque Manuvie, une filiale, titrise une partie de ses créanciers liés aux marges de crédit hypothécaire par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum et de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire garanties par la SCHL à des investisseurs institutionnels. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire non garanties à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaire sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

²⁾ Les passifs au titre d'emprunts garantis comprennent principalement les billets de série 2011-1 à taux variable, lesquels devraient arriver à échéance le 15 décembre 2021 et les billets de série 2016-1 à taux variable, lesquels devraient arriver à échéance le 15 mai 2022. La Banque Manuvie titrise également des créances hypothécaires amortissables garanties aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (« TACH ») assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Pour se doter d'une source de financement à taux fixe, la Banque Manuvie participe aux programmes d'Obligations hypothécaires du Canada en vendant des TACH assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des actifs titrisés et des passifs connexes s'établissait respectivement à 4 679 \$ et 4 661 \$ (3 950 \$ et 3 879 \$ en 2019).

g) Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente les justes valeurs, classées selon la hiérarchie des justes valeurs, des placements et de l'actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur.

Au 31 décembre 2020	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	2 079 \$	- \$	2 079 \$	- \$
Disponibles à la vente	18 314	-	18 314	-
Divers	5 774	5 774	-	-
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	20 667	-	20 667	-
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 449	-	11 449	-
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	19 732	-	19 732	-
Sociétés	128 297	-	127 787	510
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	9	-	9	-
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1 172	-	1 172	-
Autres titres adossés à des créances	1 735	-	1 690	45
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	4 548	-	4 548	-
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	19 787	-	19 787	-
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	4 613	-	4 613	-
Sociétés	6 566	-	6 563	3
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	-	1	-
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	93	-	93	-
Autres titres adossés à des créances	55	-	55	-
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	22 071	22 071	-	-
Disponibles à la vente	1 651	1 651	-	-
Immeubles – immeubles de placement¹	10 982	-	-	10 982
Autres placements²	19 149	100	-	19 049
Actif net des fonds distincts³	367 436	327 437	35 797	4 202
Total	666 180 \$	357 033 \$	274 356 \$	34 791 \$

Au 31 décembre 2019	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	1 859 \$	– \$	1 859 \$	– \$
Disponibles à la vente	13 084	–	13 084	–
Divers	5 357	5 357	–	–
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 582	–	18 582	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 031	–	11 031	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 383	–	17 383	–
Sociétés	116 044	–	115 411	633
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	13	–	13	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1 271	–	1 271	–
Autres titres adossés à des créances	1 983	–	1 983	–
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	4 779	–	4 779	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	17 221	–	17 221	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	4 360	–	4 360	–
Sociétés	5 285	–	5 270	15
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	–	1	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	102	–	102	–
Autres titres adossés à des créances	67	–	67	–
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	20 060	20 060	–	–
Disponibles à la vente	2 791	2 788	3	–
Immeubles – immeubles de placement¹	11 002	–	–	11 002
Autres placements²	18 194	91	–	18 103
Actif net des fonds distincts³	343 108	303 567	35 029	4 512
Total	613 577 \$	331 863 \$	247 449 \$	34 265 \$

¹ Dans le cas des immeubles de placement, les données importantes non observables sont les taux de capitalisation (qui se sont situés entre 2,75 % et 8,50 % au cours de l'exercice et entre 2,75 % et 8,75 % en 2019) et les taux de capitalisation finaux (qui se sont situés entre 3,25 % et 9,25 % au cours de l'exercice et entre 3,80 % et 9,25 % en 2019). Les autres facteurs demeurant constants, la baisse du taux de capitalisation ou du taux de capitalisation final aura tendance à faire augmenter la juste valeur des immeubles de placement. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations des données non observables ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations données à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.

² Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus principalement dans les secteurs de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans le secteur de l'infrastructure sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des placements détenus dans le secteur de l'infrastructure, tandis que la hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 7,00 % et 15,6 % au cours de l'exercice (entre 7,00 % et 16,5 % en 2019). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans le secteur des terrains forestiers exploitables sont le prix du bois d'œuvre et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse du prix du bois d'œuvre aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des terrains forestiers exploitables, alors que la hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 5,0 % et 7,0 % au cours de l'exercice (entre 5,0 % et 7,0 % en 2019). La fourchette de prix pour le bois d'œuvre n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, et la proximité des marchés et des cours d'exportation.

³ L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur. L'actif des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement investi dans des immeubles de placement et des terrains forestiers exploitables comme il est décrit ci-dessus.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements non évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2020					
Créances hypothécaires ¹	50 207 \$	54 230 \$	– \$	– \$	54 230 \$
Placements privés ²	40 756	47 890	–	41 398	6 492
Avances sur contrats ³	6 398	6 398	–	6 398	–
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 976	1 982	–	1 982	–
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 850	3 017	–	–	3 017
Autres placements ⁶	11 046	11 903	128	–	11 775
Total des placements présenté à la juste valeur	112 233 \$	125 420 \$	128 \$	49 778 \$	75 514 \$
Au 31 décembre 2019					
Créances hypothécaires ¹	49 376 \$	51 450 \$	– \$	– \$	51 450 \$
Placements privés ²	37 979	41 743	–	36 234	5 509
Avances sur contrats ³	6 471	6 471	–	6 471	–
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 740	1 742	–	1 742	–
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 926	3 275	–	–	3 275
Autres placements ⁶	10 566	11 346	165	–	11 181
Total des placements présenté à la juste valeur	108 058 \$	116 027 \$	165 \$	44 447 \$	71 415 \$

- ¹ La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants et les taux de remboursements anticipés, le cas échéant. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- ² La juste valeur des placements privés est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.
- ³ La juste valeur des avances sur contrats correspond au solde du capital impayé.
- ⁴ La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- ⁵ La juste valeur des immeubles à usage propre et la hiérarchie des justes valeurs sont établies selon les méthodes décrites à la note 1 pour les actifs immobiliers – immeubles de placement.
- ⁶ Comprennent surtout des baux adossés, des propriétés pétrolières et gazières, et d'autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La juste valeur des baux adossés est présentée à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements. La juste valeur des propriétés pétrolières et gazières est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les courbes des prix prévus, la production prévue ainsi que les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation. La juste valeur des autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. Les données varient en fonction du placement évalué.

La pandémie de COVID-19 et le récent repli économique ont engendré une incertitude de mesure importante dans la détermination de la juste valeur des placements immobiliers et autres placements. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé une réduction de 837 \$ de la valeur comptable des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, sur la base d'estimations et d'hypothèses raisonnables qui prennent en compte à la fois la nature des actifs et l'information disponible actuellement, dont l'évaluation a exigé le recours à une part importante de jugement. Pour en savoir plus sur les techniques utilisées pour déterminer la valeur comptable des placements, se reporter à la note 1.

Transferts de placements entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société comptabilise les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. La Société n'a transféré aucun actif entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société a effectué des transferts de néant du niveau 1 au niveau 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (néant en 2019). La Société a effectué des transferts de 15 \$ du niveau 2 au niveau 1 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (néant en 2019).

Placements et actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes non observables (niveau 3)

La Société classe la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour ces actifs ou si, en l'absence de marchés actifs, la plupart des données utilisées pour établir la juste valeur sont fondées sur les propres hypothèses de la Société à l'égard des hypothèses des participants sur le marché. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que sur ses propres hypothèses. Les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables.

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la juste valeur, pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, des placements, des dérivés et de l'actif net des fonds distincts pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Solde au 1 ^{er} janvier 2020	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net ¹	Total des profits (pertes) inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant ^{3,4}	Transfert sortant ^{3,4}	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2020	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
Titres de créance											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Sociétés	633 \$	4 \$	- \$	54 \$	(272) \$	(1) \$	151 \$	(50) \$	(9) \$	510 \$	105 \$
Autres actifs titrisés	-	(8)	-	-	-	(1)	55	-	(1)	45	-
Disponibles à la vente											
Sociétés	15	(6)	2	-	-	-	5	(13)	-	3	-
Immeubles - immeubles de placement											
Autres placements	11 002	(255)	-	572	(318)	-	47	-	(66)	10 982	(300)
Total des placements	29 753	(666)	(47)	3 788	(1 666)	(640)	350	(66)	(217)	30 589	(1 097)
Dérivés	1 456	2 953	(18)	12	-	(1 165)	-	342	(137)	3 443	2 033
Actif net des fonds distincts											
Total	35 721 \$	2 281 \$	(65) \$	3 716 \$	(1 815) \$	(1 831) \$	352 \$	273 \$	(398) \$	38 234 \$	981 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Solde au 1 ^{er} janvier 2019	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net ¹	Total des profits (pertes) inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant ^{3,4}	Transfert sortant ^{3,4}	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2019	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
Titres de créance											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Autres gouvernements et organismes											
gouvernementaux	180 \$	1 \$	- \$	16 \$	(18) \$	- \$	- \$	(178) \$	(1) \$	- \$	- \$
Sociétés	784	35	-	43	(88)	(18)	514	(604)	(33)	633	47
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles											
	7	-	-	-	(1)	-	-	(6)	-	-	-
Disponibles à la vente											
Autres gouvernements et organismes											
gouvernementaux	37	1	-	5	(12)	-	-	(31)	-	-	-
Sociétés	122	1	-	13	(21)	(4)	-	(94)	(2)	15	-
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales											
	-	-	-	37	-	-	-	(37)	-	-	-
Actions cotées											
Juste valeur par le biais du résultat net											
	3	1 739	-	-	(1 679)	-	-	-	(63)	-	1 510
Immeubles – immeubles de placement											
	10 761	506	-	440	(457)	-	15	-	(263)	11 002	468
Autres placements											
	17 562	(1 028)	2	3 401	(144)	(1 031)	2	-	(661)	18 103	(923)
Total des placements	29 456	1 255	2	3 955	(2 420)	(1 053)	531	(950)	(1 023)	29 753	1 102
Dérivés	106	1 884	44	42	-	(685)	135	(34)	(36)	1 456	1 423
Actif net des fonds distincts											
	4 447	148	-	193	(140)	(30)	-	-	(106)	4 512	111
Total	34 009 \$	3 287 \$	46 \$	4 190 \$	(2 560) \$	(1 768) \$	666 \$	(984) \$	(1 165) \$	35 721 \$	2 636 \$

¹⁾ Ces montants sont compris dans les revenus de placement, montant net aux comptes de résultat consolidés, à l'exception du montant lié à l'actif net des fonds distincts, lequel est comptabilisé dans les variations de l'actif net des fonds distincts (voir la note 22).

²⁾ Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

³⁾ À l'égard des actifs qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, sauf les dérivés, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de l'exercice. Voir la note de bas de tableau 4 ci-dessous.

⁴⁾ À l'égard des dérivés qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de l'exercice.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours de l'exercice, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement des nouvelles données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

Note 4 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt, des taux de change, d'autres instruments financiers, du prix des marchandises ou d'indices sous-jacents. La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme normalisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable de la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2020 de la Société, pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes variables de la Société.

a) Juste valeur des dérivés

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés hors cote sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés hors cote sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché, et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont observables comprennent habituellement les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés hors cote peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. L'utilisation, par la Société, de données non observables est limitée, et l'incidence sur la juste valeur des dérivés ne constitue pas un montant important, comme le démontre le montant peu élevé des dérivés de niveau 3. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés hors cote, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.

Le tableau qui suit présente le montant notionnel brut et la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacent.

Aux 31 décembre		2020			2019		
		Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
Type de couverture	Type d'instrument		Actif	Passif		Actif	Passif
Relations de comptabilité de couverture admissibles							
Couvertures de la juste valeur	Swaps de taux d'intérêt	82 \$	1 \$	- \$	350 \$	- \$	5 \$
	Swaps de devises	57	-	4	86	3	1
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de devises	1 756	24	468	1 790	39	407
	Contrats sur actions	127	6	-	132	16	-
Couvertures d'investissements nets	Contrats à terme de gré à gré	628	1	10	2 822	7	22
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		2 650	32	482	5 180	65	435
Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles							
	Swaps de taux d'intérêt	287 182	21 332	12 190	283 172	15 159	8 140
	Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	16 750	-	-	13 069	-	-
	Options sur taux d'intérêt	11 622	663	-	12 248	423	-
	Swaps de devises	31 491	838	1 659	26 329	606	1 399
	Contrats à terme normalisés sur devises	3 467	-	-	3 387	-	-
	Contrats à terme de gré à gré	38 853	3 833	565	33 432	2 337	273
	Contrats sur actions	15 738	1 092	66	14 582	853	37
	Swaps sur défaillance de crédit	241	3	-	502	6	-
	Contrats à terme normalisés sur actions	10 984	-	-	10 576	-	-
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		416 328	27 761	14 480	397 297	19 384	9 849
Total des dérivés		418 978 \$	27 793 \$	14 962 \$	402 477 \$	19 449 \$	10 284 \$

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des dérivés par durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Les justes valeurs présentées ci-dessous ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation. Voir la note 8.

Au 31 décembre 2020	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	1 656 \$	3 524 \$	1 228 \$	21 385 \$	27 793 \$
Passifs dérivés	386	250	555	13 771	14 962

Au 31 décembre 2019	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	1 248 \$	1 659 \$	1 309 \$	15 233 \$	19 449 \$
Passifs dérivés	332	145	218	9 589	10 284

Le tableau qui suit présente les montants notionnels bruts selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance, le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus), l'équivalent risque de crédit et le montant pondéré en fonction du risque par type de contrat.

Au 31 décembre 2020	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	7 567 \$	20 852 \$	110 166 \$	138 585 \$	21 803 \$	(12 816) \$	8 987 \$	8 773 \$	1 181 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	2 314	18 784	127 581	148 679	432	(424)	8	-	-
Contrats à terme de gré à gré	11 092	18 355	1 259	30 706	3 739	(462)	3 277	603	80
Contrats à terme normalisés	16 750	-	-	16 750	-	-	-	-	-
Options achetées	1 572	3 922	6 128	11 622	664	-	664	665	93
Total partiel	39 295	61 913	245 134	346 342	26 638	(13 702)	12 936	10 041	1 354
Contrats de change									
Swaps	1 670	8 490	23 144	33 304	855	(2 195)	(1 340)	2 979	327
Contrats à terme de gré à gré	8 741	34	-	8 775	95	(113)	(18)	160	18
Contrats à terme normalisés	3 467	-	-	3 467	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	192	49	-	241	3	-	3	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	1 227	289	-	1 516	43	(51)	(8)	384	46
Contrats à terme normalisés	10 984	-	-	10 984	-	-	-	-	-
Options achetées	8 168	6 181	-	14 349	1 051	(15)	1 036	5 116	664
Total partiel y compris les intérêts courus	73 744	76 956	268 278	418 978	28 685	(16 076)	12 609	18 680	2 409
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	892	(1 114)	(222)	-	-
Total	73 744 \$	76 956 \$	268 278 \$	418 978 \$	27 793 \$	(14 962) \$	12 831 \$	18 680 \$	2 409 \$

Au 31 décembre 2019	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	5 105 \$	22 288 \$	112 863 \$	140 256 \$	15 627 \$	(8 910) \$	6 717 \$	6 891 \$	957 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	3 932	11 499	127 835	143 266	238	(240)	(2)	-	-
Contrats à terme de gré à gré	11 709	15 089	1 283	28 081	2 312	(253)	2 059	398	53
Contrats à terme normalisés	13 069	-	-	13 069	-	-	-	-	-
Options achetées	1 266	4 454	6 528	12 248	423	-	423	560	77
Total partiel	35 081	53 330	248 509	336 920	18 600	(9 403)	9 197	7 849	1 087
Contrats de change									
Swaps	998	7 519	19 688	28 205	642	(1 864)	(1 222)	2 515	279
Contrats à terme de gré à gré	8 173	-	-	8 173	32	(42)	(10)	138	16
Contrats à terme normalisés	3 387	-	-	3 387	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	275	227	-	502	6	-	6	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	1 233	164	-	1 397	43	(16)	27	236	29
Contrats à terme normalisés	10 576	-	-	10 576	-	-	-	-	-
Options achetées	6 604	6 633	80	13 317	821	(20)	801	3 418	448
Total partiel y compris les intérêts courus	66 327	67 873	268 277	402 477	20 144	(11 345)	8 799	14 156	1 859
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	695	(1 061)	(366)	-	-
Total	66 327 \$	67 873 \$	268 277 \$	402 477 \$	19 449 \$	(10 284) \$	9 165 \$	14 156 \$	1 859 \$

¹ L'équivalent risque de crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

² Le montant pondéré en fonction du risque est l'équivalent risque de crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.

Le total du montant notionnel de 419 milliards de dollars (402 milliards de dollars en 2019) comprend un montant de 183 milliards de dollars (128 milliards de dollars en 2019) lié aux dérivés utilisés dans le cadre de la couverture dynamique des garanties de rente variable et des programmes de couverture à grande échelle du risque lié aux actions de la Société. En raison des pratiques de couverture des rentes variables de la Société, un grand nombre d'opérations entraînent des positions compensatoires, ce qui donne lieu à une exposition nette à la juste valeur pour la Société bien inférieure à celle que le montant notionnel brut laisse entendre.

Juste valeur et hiérarchie des justes valeurs des instruments dérivés

Au 31 décembre 2020	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	25 735 \$	– \$	21 902 \$	3 833 \$
Contrats de change	957	–	957	–
Contrats sur actions	1 098	–	1 051	47
Swaps sur défaillance de crédit	3	–	3	–
Total des actifs dérivés	27 793 \$	– \$	23 913 \$	3 880 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	12 652 \$	– \$	12 271 \$	381 \$
Contrats de change	2 244	–	2 239	5
Contrats sur actions	66	–	15	51
Total des passifs dérivés	14 962 \$	– \$	14 525 \$	437 \$
Au 31 décembre 2019	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	17 894 \$	– \$	15 801 \$	2 093 \$
Contrats de change	680	–	680	–
Contrats sur actions	869	–	821	48
Swaps sur défaillance de crédit	6	–	6	–
Total des actifs dérivés	19 449 \$	– \$	17 308 \$	2 141 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	8 397 \$	– \$	7 730 \$	667 \$
Contrats de change	1 850	–	1 849	1
Contrats sur actions	37	–	20	17
Total des passifs dérivés	10 284 \$	– \$	9 599 \$	685 \$

L'information sur l'évolution des contrats dérivés nets de niveau 3 pour lesquels des données non observables importantes ont été utilisées est présentée à la note 3 g).

b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces couvertures respectent aussi les exigences en matière de comptabilité de couverture. Les stratégies de gestion du risque admissibles à la comptabilité de couverture sont désignées à titre de couvertures de la juste valeur, de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'investissements nets. Ces différents types de couvertures sont décrits ci-après.

Couvertures de la juste valeur

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe attribuables aux variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur dérivés et les éléments couverts connexes dans les couvertures de la juste valeur dans les revenus de placement. Ces profits (pertes) sur les placements sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2020				
Swaps de taux d'intérêt	Passifs à taux fixe	4 \$	(2) \$	2 \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(2)	3	1
Total		2 \$	1 \$	3 \$

	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2019				
Swaps de taux d'intérêt	Passifs à taux fixe	8 \$	(6) \$	2 \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(1)	2	1
Total		7 \$	(4) \$	3 \$

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération fondée sur des actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2020				
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	1 \$	- \$	- \$
	Passifs à taux variable	(64)	14	-
	Passifs à taux fixe	(14)	(2)	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(2)	16	-
Total		(79) \$	28 \$	- \$

	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2019				
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(2) \$	1 \$	- \$
	Passifs à taux variable	(40)	37	-
	Passifs à taux fixe	(41)	(35)	-
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	-	(9)	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	35	(9)	-
Total		(48) \$	(15) \$	- \$

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 11 \$ seront reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 16 ans.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises et une dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle pour gérer son exposition au risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des relations de couverture des investissements nets sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2020			
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	161 \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	(53)	-	-
Total	108 \$	- \$	- \$

	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2019			
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	279 \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	80	-	-
Total	359 \$	- \$	- \$

c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Les dérivés utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance ne sont habituellement pas désignés à titre de relations de comptabilité de couverture admissibles puisque les variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance couverts économiquement par ces dérivés sont comptabilisées en résultat net. Puisque les variations de la juste valeur de ces dérivés et des risques couverts connexes sont comptabilisées dans les revenus de placement à mesure qu'elles se produisent, elles compensent généralement les variations du risque couvert dans la mesure où les couvertures sont efficaces sur le plan économique. Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de gérer les risques relatifs à la durée et aux taux de change.

Revenus de placement sur les dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Swaps de taux d'intérêt	2 423 \$	1 483 \$
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	894	571
Options sur taux d'intérêt	291	96
Swaps de devises	(55)	(242)
Contrats à terme normalisés sur devises	(47)	88
Contrats à terme de gré à gré	3 785	2 815
Contrats à terme normalisés sur actions	(1 111)	(2 436)
Contrats sur actions	322	277
Swaps sur défaillance de crédit	(4)	(3)
Total	6 498 \$	2 649 \$

d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales comportent des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la juste valeur par le biais du résultat net, car la composante financière incluse dans les contrats de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Au 31 décembre 2020, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 1 007 \$ (981 \$ en 2019) et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 112 \$ (109 \$ en 2019). Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance contrebalançant les frais de règlement, et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée sont présentés à titre de prestations contractuelles.

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrats les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent un risque de crédit et de taux d'intérêt qui est un risque financier incorporé dans le contrat d'assurance sous-jacent. Au 31 décembre 2020, ces dérivés incorporés avaient une juste valeur de (229) \$ ((137) \$ en 2019).

Les autres instruments financiers classés à titre de dérivés incorporés, mais exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur de manière distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

Note 5 Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le tableau ci-après présente la variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Au 31 décembre 2020	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Goodwill	5 743 \$	(5) \$	s. o.	(24) \$	5 714 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	779	–	s. o.	(15)	764
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	805	(2)	s. o.	(7)	796
	1 584	(2)	s. o.	(22)	1 560
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	801	59	42	(12)	806
Relations clients	795	–	54	(3)	738
Logiciels	991	262	189	(5)	1 059
Divers	61	(9)	4	4	52
	2 648	312	289	(16)	2 655
Total des immobilisations incorporelles	4 232	310	289	(38)	4 215
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	9 975 \$	305 \$	289 \$	(62) \$	9 929 \$

Au 31 décembre 2019	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Goodwill	5 864 \$	(6) \$	s. o.	(115) \$	5 743 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	819	–	s. o.	(40)	779
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	798	32	s. o.	(25)	805
	1 617	32	s. o.	(65)	1 584
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	868	6	44	(29)	801
Relations clients	860	(2)	54	(9)	795
Logiciels	821	357	168	(19)	991
Divers	67	–	5	(1)	61
	2 616	361	271	(58)	2 648
Total des immobilisations incorporelles	4 233	393	271	(123)	4 232
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	10 097 \$	387 \$	271 \$	(238) \$	9 975 \$

¹ Les contrats de gestion de fonds ont été en grande partie attribués aux UGT Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada et Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis et avaient une valeur comptable respectivement de 273 \$ (273 \$ en 2019) et 373 \$ (380 \$ en 2019).

² La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée des réseaux de distribution était de 1 332 \$, celle des relations clients, de 1 130 \$, celle des logiciels, de 2 310 \$ et celle des autres immobilisations incorporelles, de 123 \$ (respectivement 1 292 \$, 1 133 \$, 2 239 \$ et 130 \$ en 2019).

b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a achevé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les valeurs recouvrables de ses activités d'après des techniques d'évaluation discutées ci-après (voir les notes 1 f) et 5 c)). Le test a permis de conclure que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2020 (néant en 2019).

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable du goodwill attribué aux UGT ou groupes d'UGT.

Au 31 décembre 2020 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	159 \$	– \$	– \$	159 \$
Assurance – Japon	420	–	13	433
Assurance – Canada	1 957	–	(2)	1 955
Assurance – États-Unis	349	(5)	(6)	338
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	187	–	(2)	185
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 235	–	(27)	1 208
Total	5 743 \$	(5) \$	(24) \$	5 714 \$

Au 31 décembre 2019 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	165 \$	– \$	(6) \$	159 \$
Assurance – Japon	435	–	(15)	420
Assurance – Canada	1 962	–	(5)	1 957
Assurance – États-Unis	367	–	(18)	349
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	196	–	(9)	187
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 303	(6)	(62)	1 235
Total	5 864 \$	(6) \$	(115) \$	5 743 \$

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

c) Techniques d'évaluation

Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société. Les valeurs recouvrables sont fondées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour Assurance – Asie (excluant le Japon) et Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie. Pour les autres UGT, la valeur d'utilité a été utilisée.

Selon l'approche par la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la Société détermine la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multiplié par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Le multiple cours/bénéfice employé par la Société était de 10,7 (10,3 en 2019). Ces évaluations de la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 3 en 2019).

Selon l'approche par la valeur d'utilité, utilisée pour les UGT comprenant des activités d'assurance, une valeur actuarielle intrinsèque est établie à partir d'une projection des résultats distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser dans l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'imposition et aux taux d'actualisation. Pour les UGT ne comprenant pas d'activités d'assurance, la valeur d'utilité est fondée sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés qui intègre les éléments pertinents de la méthode d'établissement de la valeur actuarielle intrinsèque.

d) Hypothèses importantes

Pour établir la valeur intrinsèque constatée par expertise, la Société a actualisé les résultats projetés des contrats en vigueur et a estimé 20 ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, ce qui est conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les

tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des affaires nouvelles étaient utilisées dans les calculs de la valeur actuarielle intrinsèque, elles se situaient entre 0 % et 10 % (entre 0 % et 20 % en 2019).

Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt sont fondées sur les taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

Les taux d'imposition appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 28,0 %, 26,5 % et 21,0 % (respectivement 28,0 %, 26,5 % et 21,0 % en 2019) pour les territoires du Japon, du Canada et des États-Unis. Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'imposition réels diffèrent des taux hypothétiques.

Les taux d'actualisation utilisés dans la détermination de la valeur d'utilité des UGT ou du groupe d'UGT applicables se situaient entre 8,0 % et 10,0 % après impôts ou entre 10,0 % et 12,5 % avant impôts (entre 7,5 % et 10,0 % après impôts ou entre 9,4 % et 12,5 % avant impôts en 2019).

Les hypothèses clés peuvent varier en raison des changements de la situation économique et des conditions du marché, ce qui pourrait entraîner des dépréciations dans l'avenir. Une variation défavorable des taux d'actualisation (y compris la baisse des taux d'intérêt) et des hypothèses relatives au taux de croissance des projections des flux de trésorerie des affaires nouvelles utilisés pour établir les valeurs intrinsèques constatées par expertise ou toute diminution des multiples cours/bénéfice fondés sur le marché calculés peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Note 6 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

a) Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les passifs des contrats d'assurance sont présentés selon le montant brut avant les cessions en réassurance, et les passifs cédés sont présentés séparément en tant qu'actifs de réassurance. Les passifs des contrats d'assurance comprennent les provisions techniques, les prestations à payer, la provision pour sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats. Les éléments des passifs des contrats d'assurance, montant brut et montant net, sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2020	2019
Passifs des contrats d'assurance	369 230 \$	336 156 \$
Prestations à payer et provision pour sinistres non déclarés	4 837	4 229
Sommes en dépôt des titulaires de contrats	11 487	10 776
Passifs bruts des contrats d'assurance	385 554	351 161
Actifs de réassurance ¹	(45 769)	(41 353)
Passifs nets des contrats d'assurance	339 785 \$	309 808 \$

¹ Des actifs de réassurance de 67 \$ (93 \$ en 2019) sont liés à des passifs des contrats de placement (voir la note 7 b)).

Les passifs nets des contrats d'assurance correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur, nets des primes et des recouvrements de réassurance.

Les passifs nets des contrats d'assurance sont établis au moyen de la MCAB, comme l'exige l'Institut canadien des actuaires.

Le calcul des passifs nets des contrats d'assurance est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies prévues de réinvestissement.

Chaque hypothèse est fondée sur une estimation la plus probable, rajustée selon une marge pour écarts défavorables. Pour le rendement des placements à revenu fixe, cette marge est établie au moyen de tests prescrits et élaborés par la Société conformément aux normes de pratique actuarielles canadiennes. Pour toutes les autres hypothèses, elle est déterminée en rajustant directement l'hypothèse la plus probable.

Les flux de trésorerie utilisés dans l'évaluation des passifs nets des contrats d'assurance correspondent aux flux de trésorerie bruts des contrats rajustés pour refléter les flux de trésorerie projetés des cessions en réassurance. L'incidence des cessions en réassurance sur les flux de trésorerie varie en fonction du montant porté en réassurance, de la structure des traités de réassurance, des avantages économiques prévus des flux de trésorerie provenant des traités et de l'incidence des marges pour écarts défavorables. Les passifs bruts des contrats d'assurance sont établis par actualisation des flux de trésorerie bruts des contrats au moyen du même taux d'actualisation que celui utilisé pour l'établissement du montant net d'après la MCAB.

Les actifs de réassurance sont le résultat de la différence entre les passifs bruts des contrats d'assurance et les passifs nets des contrats d'assurance. L'actif de réassurance représente l'avantage tiré des contrats de réassurance en vigueur à la date des états de la situation financière consolidés.

La période utilisée pour la projection des flux de trésorerie est la durée du contrat pour la plupart des contrats d'assurance individuelle. Pour les autres types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. De manière générale, le contrat prend fin à la

première date de renouvellement, tombant après la date de clôture ou correspondant à cette dernière, à laquelle la Société peut exercer, à son gré, son droit de renouvellement des obligations contractuelles ou à l'égard des modalités de ces obligations, ou à la date de renouvellement ou de modification qui maximise les passifs des contrats d'assurance, selon la première de ces deux éventualités. Pour les produits des fonds distincts avec garanties, la période de projection correspond habituellement à la période qui mènera au plus grand passif de contrats d'assurance. Lorsque la période de projection est inférieure à la durée du contrat, les passifs des contrats d'assurance peuvent être réduits par une provision pour les frais d'acquisition qui devraient être récupérés à même les flux de trésorerie des contrats au-delà de la période de projection utilisée pour les passifs. Cette provision est soumise à un test de recouvrabilité selon des hypothèses semblables à celles utilisées pour les autres composantes de l'évaluation actuarielle.

b) Composition

La composition des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance par gamme de produits et par secteur d'exploitation est présentée dans les tableaux qui suivent.

Passifs bruts des contrats d'assurance

Au 31 décembre 2020	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	55 262 \$	36 930 \$	7 114 \$	3 652 \$	102 958 \$	2 127 \$	105 085 \$
Canada	12 796	44 468	18 462	14 620	90 346	443	90 789
États-Unis	8 422	68 001	16 292	54 224	146 939	42 875	189 814
Services généraux et autres	-	(684)	34	192	(458)	324	(134)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	76 480	148 715	41 902	72 688	339 785	45 769 \$	385 554 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	8 780	19 944	16 065	980	45 769		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	85 260 \$	168 659 \$	57 967 \$	73 668 \$	385 554 \$		

Au 31 décembre 2019	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	46 071 \$	32 887 \$	5 915 \$	3 064 \$	87 937 \$	1 432 \$	89 369 \$
Canada	12 012	39 655	17 871	13 759	83 297	286	83 583
États-Unis	8 734	66 163	14 763	49 199	138 859	39 411	178 270
Services généraux et autres	-	(609)	36	288	(285)	224	(61)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	66 817	138 096	38 585	66 310	309 808	41 353 \$	351 161 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	9 869	13 588	16 850	1 046	41 353		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	76 686 \$	151 684 \$	55 435 \$	67 356 \$	351 161 \$		

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company, des comptes auxiliaires distincts ont été établis. Ces comptes auxiliaires permettent de traiter ces activités d'assurance avec participation comme des « blocs fermés » de contrats avec participation. Au 31 décembre 2020, les actifs de réassurance et les passifs des contrats d'assurance liés aux contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 29 480 \$ (29 402 \$ en 2019).

c) Actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres

Les actifs sont répartis en segments et appariés à des passifs dotés de caractéristiques sous-jacentes similaires, par gamme de produits et par grande monnaie. La Société a établi des stratégies de placement ciblées et des pondérations d'actifs cibles pour chaque secteur d'actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, lesquelles tiennent compte des facteurs de risque des passifs appuyés par les actifs et des attentes en matière de rendement du marché. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée sont adossés essentiellement à des instruments à taux fixe par appariement aux flux de trésorerie pour une durée ciblée. Les flux de trésorerie à plus long terme sur ces passifs de même que sur des produits ajustables, comme les contrats d'assurance vie avec participation, sont adossés à une gamme plus étendue de catégories d'actifs, y compris des actions et des actifs alternatifs à long terme. Les fonds propres de la Société sont investis dans des créances et des actions diverses de sociétés ouvertes et fermées.

Les variations de la juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets qui sont considérés comme durables par la Société auraient une incidence limitée sur le résultat net là où les actifs correspondent aux passifs, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la valeur des passifs nets des contrats d'assurance. La juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance au 31 décembre 2020, compte non tenu des actifs de réassurance, était estimée à 350 264 \$ (315 952 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs était estimée à 543 273 \$ (501 147 \$ en 2019).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres :

Au 31 décembre 2020	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	Total
	Avec participation	Sans participation					
Actif							
Titres de créance	39 523 \$	81 548 \$	20 936 \$	34 725 \$	8 872 \$	33 121 \$	218 725 \$
Actions cotées	12 365	6 971	461	310	402	3 213	23 722
Créances hypothécaires	3 069	12 536	4 923	8 315	21 338	26	50 207
Placements privés	5 549	17 276	7 499	9 439	817	176	40 756
Immeubles	3 385	6 466	1 027	1 697	57	200	12 832
Divers	12 589	23 918	7 056	18 202	448 014	24 328	534 107
Total	76 480 \$	148 715 \$	41 902 \$	72 688 \$	479 500 \$	61 064 \$	880 349 \$

Au 31 décembre 2019	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	Total
	Avec participation	Sans participation					
Actif							
Titres de créance	34 169 \$	74 113 \$	19 865 \$	31 620 \$	8 828 \$	29 527 \$	198 122 \$
Actions cotées	10 907	6 453	204	253	381	4 653	22 851
Créances hypothécaires	2 921	12 140	5 203	7 916	21 165	31	49 376
Placements privés	4 658	16 020	6 957	9 122	1 090	132	37 979
Immeubles	3 336	6 446	1 082	1 731	113	220	12 928
Divers	10 826	22 924	5 274	15 668	410 376	22 806	487 874
Total	66 817 \$	138 096 \$	38 585 \$	66 310 \$	441 953 \$	57 369 \$	809 130 \$

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

² Les autres passifs sont les passifs des contrats autres que d'assurance, qui comprennent les fonds distincts, les dépôts bancaires, la dette à long terme, les passifs d'impôt différé, les dérivés, les contrats de placement, les dérivés incorporés et d'autres passifs divers.

³ Les fonds propres sont définis à la note 12.

d) Principales hypothèses relatives à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance

Le calcul des passifs des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Les passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable.

Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables sont établies relativement à la mortalité et à la morbidité, au rendement des placements, au taux de résiliation de contrats, aux charges d'exploitation et à certaines taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
<p>Mortalité et morbidité</p> <p>La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité.</p> <p>La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.</p>	<p>La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins.</p> <p>La mortalité est examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2020 ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses retenues. La morbidité est également examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2020 ont été favorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses retenues.</p>
<p>Rendement des placements</p> <p>La Société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteur et marché géographique, et établit des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie tirés de futures acquisitions ou ventes d'actifs afin d'établir les taux de rendement sur ces actifs prévus pour les exercices à venir. Les stratégies de placement sont fondées sur les politiques de placement cible pour chaque secteur, et le rendement des placements est tiré des taux du marché actuels et prévus pour les placements à revenu fixe et des prévisions pour les autres actifs alternatifs à long terme.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements à revenu fixe. La Société établit les pertes sur créances d'après ses résultats passés, d'après ceux du secteur de l'assurance et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements actuel.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. Les frais sont attribués à chaque catégorie d'actifs pour élaborer des hypothèses unitaires par dollar d'actif pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique.</p>	<p>En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société vise à atténuer sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. La situation de risque de taux d'intérêt des secteurs fait l'objet d'un suivi continu. En vertu de la MCAB, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt et reflète la situation de risque de taux d'intérêt courus.</p> <p>En 2020, la variation des taux d'intérêt a eu une incidence défavorable (défavorable en 2019) sur le résultat net de la Société. La diminution des taux d'intérêt sans risque et des écarts de taux des obligations de sociétés ainsi que l'incidence des écarts de taux des swaps sur les provisions mathématiques ont contribué à cette incidence défavorable.</p> <p>La Société gère les pertes sur créances en suivant des politiques de limitation de la concentration en fonction des émetteurs, des liens entre entreprises, des notations, des secteurs d'activité et des régions géographiques. Sur des contrats avec participation et certains contrats sans participation, les pertes sur créances sont transférées aux titulaires de contrats au moyen de la formule de crédit du rendement des placements. Pour ce qui est des autres contrats, les primes et prestations tiennent compte du degré reconnu par la Société des pertes sur créances futures à la signature du contrat ou à la date de modification du contrat la plus récente. La Société dispose de provisions techniques explicites pour le risque de crédit, y compris de la provision pour écarts défavorables.</p> <p>En 2020, les résultats techniques au chapitre des pertes sur créances hypothécaires et des défaillances sur titres de créance ont été défavorables (favorables en 2019) en regard des hypothèses de la Société.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
		<p>Les actions, les immeubles et les autres actifs alternatifs à long terme servent à soutenir les passifs dans les situations où le rendement des placements est transmis aux titulaires de contrats par l'intermédiaire de participations aux excédents ou de rajustements crédités du rendement des placements. Des actions, des immeubles, des actifs du secteur pétrolier et gazier et d'autres actifs alternatifs à long terme servent également à soutenir les obligations à longue échéance relatives aux produits de rente et de retraite de la Société et les obligations d'assurance à longue échéance sur les contrats dans les situations où le risque de rendement est assumé par la Société.</p> <p>En 2020, les résultats techniques au chapitre des placements dans des actifs alternatifs à long terme servant de soutien aux obligations liées aux titulaires de contrats ont été défavorables (favorables en 2019) surtout en raison de pertes sur les placements dans des propriétés immobilières et des actions de sociétés fermées, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, et du pétrole et du gaz. En 2020, le montage des actifs alternatifs à long terme ne dépassait pas (dépassait en 2019) les exigences en matière d'évaluation.</p> <p>En 2020, pour les activités assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts relatifs aux risques de marché résiduels non assortis d'une couverture dynamique ont été défavorables (favorables en 2019). Pour les activités qui ne sont pas assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts découlant de variations de la valeur de marché des actifs gérés ont également été défavorables (favorables en 2019). Ceci ne tient pas compte des résultats techniques à l'égard des couvertures à grande échelle.</p> <p>En 2020, les résultats techniques au chapitre de la charge de placement ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses de la Société.</p>
Résiliation de contrats et régularité des primes	<p>Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de déchéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.</p>	<p>La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de déchéance, de rachat et de régularité des primes. La Société suit l'évolution des déchéances, des rachats et de la régularité des primes.</p> <p>Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2020 au chapitre de la résiliation de contrats et régularité des primes ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p>
Charges, impôts et taxes	<p>Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront.</p> <p>Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.</p>	<p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation.</p> <p>Les frais de gestion de 2020 ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats	Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues pour la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, les taux de résiliation des contrats, les charges d'exploitation et les impôts et taxes.	La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques. Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.
Change	Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des passifs et celle des actifs auxquels ils sont adossés. Lorsque les monnaies ne sont pas appariées, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité d'une variation défavorable du taux de change.	En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes liées aux variations du taux de change.

La Société passe en revue les hypothèses et méthodes actuarielles annuellement. Lorsque des modifications sont apportées aux hypothèses (voir la note 6 h)), la totalité du montant relatif à l'incidence est immédiatement comptabilisée en résultat.

e) Sensibilité des passifs des contrats d'assurance aux modifications des hypothèses non économiques

La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques sous-jacentes aux passifs des contrats d'assurance est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans tous les secteurs opérationnels. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une détérioration ou à une amélioration des hypothèses non économiques relativement à l'assurance soins de longue durée au 31 décembre 2020 est également indiquée ci-après.

Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales des modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques¹

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2020	2019
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500) \$	(500) \$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(600)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs (incidence et cessation) ^{3, 4, 5}	(5 700)	(5 100)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(2 600)	(2 400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)

¹ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

² Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

³ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins de un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

⁴ Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux décès ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

⁵ Détérioration de 5 % des taux d'incidence et détérioration de 5 % des taux de cessation.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques pour les activités d'assurance soins de longue durée comprises dans le tableau ci-dessus^{1,2}

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2020	2019
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs	(300) \$	(300) \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité ³	(2 100)	(1 900)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité ³	(3 100)	(2 800)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs	(400)	(400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(100)	(100)

¹⁾ Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux décès ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

²⁾ L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

³⁾ Les chiffres comparatifs de la période correspondante de 2019 ont été mis à jour pour refléter l'amélioration apportée en 2020 à la répartition entre les taux d'incidence et de cessation.

f) Hypothèses relatives à la provision pour écarts défavorables

Les hypothèses retenues pour établir les passifs des contrats d'assurance tiennent compte des meilleures estimations prévues des résultats techniques futurs. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse d'une marge d'erreur pour en reconnaître le caractère incertain, pour prévoir le risque d'hypothèse erronée et de détérioration des résultats techniques et pour s'assurer que les passifs des contrats d'assurance sont suffisants pour honorer les engagements futurs.

Les marges sont comptabilisées en résultat à l'avenir, à mesure que le risque lié au contrat diminue. Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les passifs d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les passifs correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Des directives particulières sont aussi fournies pour d'autres risques, comme le risque de marché, le risque de crédit et les risques de mortalité et de morbidité. Pour les autres risques qui ne sont pas spécifiquement traités par l'Institut canadien des actuaires, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses situées dans la fourchette permise, avec le calcul du niveau établi compte tenu du profil de risque des activités. À l'occasion, par mesure de prudence dans certaines circonstances, une marge peut excéder la tranche supérieure de la fourchette, ce qui est permis selon les normes de pratique actuarielles canadiennes. Cette marge additionnelle serait reprise si les circonstances précises qui ont mené à son établissement devaient changer.

Chaque marge est passée en revue annuellement pour établir si elle est toujours appropriée.

g) Variation des passifs des contrats d'assurance

La variation des passifs des contrats d'assurance résulte des activités et des modifications des estimations actuarielles suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2020	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Solde au 1 ^{er} janvier	296 589 \$	13 219 \$	309 808 \$	41 353 \$	351 161 \$
Nouveaux contrats ²	3 166	–	3 166	481	3 647
Variation habituelle des contrats en vigueur ²	32 340	1 312	33 652	(3 030)	30 622
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ²	563	–	563	4 559	5 122
Transactions de réassurance ³	(3 360)	–	(3 360)	3 360	–
Incidence des fluctuations des taux de change	(3 890)	(154)	(4 044)	(954)	(4 998)
Solde au 31 décembre	325 408 \$	14 377 \$	339 785 \$	45 769 \$	385 554 \$

	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Exercice clos le 31 décembre 2019					
Solde au 1 ^{er} janvier	272 761 \$	12 968 \$	285 729 \$	42 925 \$	328 654 \$
Nouveaux contrats ⁴	3 251	–	3 251	521	3 772
Variation habituelle des contrats en vigueur ⁴	30 171	750	30 921	(972)	29 949
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ³	74	–	74	927	1 001
Incidence des fluctuations des taux de change	(9 668)	(499)	(10 167)	(2 048)	(12 215)
Solde au 31 décembre	296 589 \$	13 219 \$	309 808 \$	41 353 \$	351 161 \$

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent les prestations à payer, les provisions pour les sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats.

² En 2020, l'augmentation de 36 982 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats, aux dérivés incorporés connexes et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une augmentation de 39 391 \$, dont un montant de 37 876 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et un montant de 1 515 \$ est présenté au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.

³ Le 30 septembre 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), a conclu un contrat de réassurance avec Global Atlantic Financial Group Ltd dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats d'assurance vie détenus par des banques. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs.

⁴ En 2019, l'augmentation de 33 727 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une augmentation de 34 721 \$, dont un montant de 34 056 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et un montant de 665 \$ est présenté au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.

h) Méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des hypothèses et des méthodes d'évaluation a lieu chaque année. L'examen réduit l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs prévus et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur les passifs des contrats d'assurance.

Examen annuel 2020

L'examen annuel 2020 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 563 \$, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 198 \$ après impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen des contrats de rente variable au Canada	(42) \$	– \$	(42) \$	31 \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(304)	(1)	(303)	232
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	893	–	893	(682)
Mises à jour liées aux placements	(212)	(153)	(59)	31
Autres mises à jour	228	455	(227)	190
Incidence nette	563 \$	301 \$	262 \$	(198) \$

⁽¹⁾ La variation des passifs des contrats d'assurance, nets de la réassurance, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découlait des améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la Société, du fait principalement des mises à jour annuelles faites pour tenir compte des fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

Examen des contrats de rente variable au Canada

L'examen des contrats de rente variable au Canada a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait des améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts, contrebalancées en partie par les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour refléter les nouveaux résultats techniques.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 232 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait principalement d'un examen des contrats de réassurance et des marges pour mortalité de la Société pour les catégories de risque excellent liées aux activités d'assurance individuelle au Canada ainsi que des mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits au Japon. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une charge au titre de l'examen des hypothèses de mortalité liées aux activités d'assurance aux États-Unis, pour lesquelles les nouveaux résultats techniques indiquaient un taux de mortalité plus élevé dans les groupes de personnes plus âgées.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont été formulées à l'égard de plusieurs produits, principalement au Canada, pour tenir compte des résultats techniques récents, donnant lieu à l'imputation d'un profit net après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 682 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats d'assurance vie universelle au Canada, y compris les contrats d'assurance temporaire renouvelables annuellement et leur coût uniformisé. La Société a abaissé le taux de déchéance ultime inclus dans les hypothèses en raison de l'émergence de données plus récentes, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 504 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, du fait principalement des résultats techniques défavorables des contrats importants.

D'autres hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats à l'égard de plusieurs produits ont été mises à jour pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge nette après impôts au résultat net attribué aux actionnaires. Cette charge découlait surtout des résultats techniques défavorables liés à la déchéance des contrats d'assurance à l'intention des particuliers au Japon.

Mises à jour liées aux placements

Les mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 190 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Ce montant comprend plusieurs éléments positifs, y compris les mises à jour des modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts américains de la Société ainsi que les mises à jour de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt aux États-Unis conformément aux modifications apportées aux lois fiscales et à l'information requise par la loi aux États-Unis, contrebalancés en partie par les améliorations apportées aux modèles d'évaluation, découlant essentiellement des mises à jour annuelles faites pour refléter les fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

Examen annuel 2019

L'examen annuel 2019 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 74 \$, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 21 \$ après impôts.

	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation	Attribuée au compte des actionnaires	
Exercice clos le 31 décembre 2019				
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	11 \$	– \$	11 \$	(8) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	25	47	(22)	14
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	135	17	118	(75)
Hypothèses sur le rendement des placements	12	81	(69)	70
Autres mises à jour	(109)	(163)	54	(22)
Incidence nette	74 \$	(18) \$	92 \$	(21) \$

Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le secteur Assurance aux États-Unis a réalisé en 2019 un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée. L'examen couvrait tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, l'incidence des réductions des prestations des titulaires de contrats ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes et un examen des marges sur les activités. L'examen des activités d'assurance soins de longue durée a eu une incidence presque neutre sur le résultat net attribué aux actionnaires.

L'examen des résultats techniques a révélé des taux de résiliation plus bas que prévu pendant la période d'élimination ou d'« admissibilité » (soit la période entre le dépôt d'une demande de règlement et le début du versement des prestations) et une incidence favorable étant donné que les titulaires de contrats déposent un moins grand nombre de demandes de règlement que prévu. De plus, les titulaires de contrats optent pour la réduction de leurs prestations plutôt que pour l'augmentation des primes. L'examen global des résultats techniques au chapitre des demandes de règlement a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts d'environ 1,9 milliard de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, laquelle comprend un profit d'environ 0,2 milliard de dollars attribuable à l'incidence de la réduction des prestations.

L'examen des résultats techniques tenait compte de données additionnelles sur les sinistres en raison de la diminution naturelle des échéances du bloc de contrats. Par conséquent, la Société a réduit certaines marges pour écarts défavorables, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit après impôts d'environ 0,7 milliard de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Bien que l'examen continue d'appuyer les hypothèses d'amélioration des taux de morbidité et de mortalité, la Société a revu à la baisse l'hypothèse du taux de morbidité, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts d'environ 0,7 milliard de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

L'examen des hausses de primes qui ont été présumées dans l'établissement des provisions mathématiques a entraîné l'imputation d'un profit après impôts d'environ 2,0 milliards de dollars au résultat net attribué aux actionnaires en lien avec le calendrier et le montant prévus des hausses de primes qui sont assujetties à l'obtention de l'approbation des États et qui comprennent une marge de 30 %. Les hausses de primes prévues sont fondées sur les tarifs approuvés antérieurement qui s'appliquaient aux demandes étatiques déjà déposées et les nouvelles demandes estimées fondées sur l'examen de 2019 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance de la Société. L'expérience de la Société en matière d'obtention des approbations de hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle présumée, ce qui pourrait entraîner d'autres augmentations ou diminutions des provisions mathématiques, lesquelles pourraient être importantes.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 14 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Ces mises à jour comprenaient un examen des hypothèses de mortalité et des ententes de réassurance du sous-secteur d'assurance individuelle du secteur Canada de la Société.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 75 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Cette charge découle principalement d'une mise à jour des hypothèses des taux de déchéance de la Société à l'échelle de plusieurs gammes de produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie entière du sous-secteur d'assurance individuelle du secteur Canada de la Société, contrebalancée en partie par plusieurs mises à jour des hypothèses des taux de déchéance et de régularité des primes dans d'autres régions.

Mises à jour des hypothèses de rendement des placements

Les mises à jour des hypothèses de rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 70 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Ce profit découle principalement d'une mise à jour des taux de défaillance des prêts garantis de premier rang de la Société pour tenir compte des résultats techniques récents, ainsi que des stratégies de placement et de crédit pour certains produits d'assurance vie universelle, qui a été contrebalancée en partie par des mises à jour de certaines hypothèses relatives au rendement des placements en actions de sociétés fermées au Canada.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts de 22 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

i) Obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance

Les contrats d'assurance donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2020, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats d'assurance étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance¹	10 672 \$	9 859 \$	15 416 \$	791 780 \$	827 727 \$

¹ Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements de rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

j) Sinistres et prestations bruts

Le tableau qui suit présente une ventilation des sinistres et prestations bruts.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Sinistres survenus	18 064 \$	15 752 \$
Rachats et capitaux échus	8 613	8 433
Paievements de rentes	3 560	4 030
Participations aux excédents et bonifications	1 411	1 445
Transferts nets des fonds distincts	(1 515)	(1 000)
Total	30 133 \$	28 660 \$

k) Transactions de réassurance

Le 30 septembre 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), a conclu un contrat de réassurance avec Global Atlantic Financial Group Ltd dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats d'assurance vie détenus par des banques. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs.

La transaction a été clôturée en date du 1^{er} juillet 2020. La Société a comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés un profit après impôts de 262 \$, qui comprend une augmentation des actifs de réassurance et des primes cédées respectivement de 3,4 milliards de dollars et 3,3 milliards de dollars.

Le 26 septembre 2018, la Société a conclu avec Reinsurance Group of America (« RGA ») des contrats de coassurance visant la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels de rente immédiate individuelle aux États-Unis de John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »), au moyen d'un contrat en quote-part à 100 %, et de John Hancock Life Insurance Company of New York (« JHNY »), au moyen d'un contrat en quote-part à 90 %. Selon les modalités des ententes, la responsabilité en matière d'administration des contrats continuera d'incomber à la Société. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs. La transaction de JHUSA a été clôturée en 2018. La transaction de JHNY a été clôturée en date du 1^{er} janvier 2019. En 2019, la Société a comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés un profit après impôts de 18 \$, qui comprend une augmentation des actifs de réassurance de 132 \$ et des primes cédées de 131 \$.

Le 31 octobre 2018, la Société a conclu avec Jackson National Life Insurance Company (« Jackson »), filiale entièrement détenue de Prudential plc, des contrats de coassurance visant la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels de rente immédiate collective aux États-Unis de JHUSA, au moyen d'un contrat en quote-part à 100 %, et de JHNY, au moyen d'un contrat en quote-part à 90 %. Selon les modalités des ententes, la responsabilité en matière d'administration des contrats continuera d'incomber à la Société. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs. La transaction de JHUSA a été clôturée en 2018. La transaction de JHNY a été clôturée en date du 1^{er} janvier 2019. En 2019, la Société a comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés un profit après impôts de 31 \$, qui comprend une augmentation des actifs de réassurance de 621 \$, une commission de réassurance versée de 35 \$ et des primes cédées de 581 \$.

Note 7 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements contractuels qui ne contiennent pas de risque d'assurance important. Ces contrats sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti.

a) Passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite vendus principalement à Hong Kong et en Chine continentale. Le tableau qui suit présente la variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Solde aux 1 ^{er} janvier	789 \$	782 \$
Nouveaux contrats	180	66
Changements des conditions du marché	90	62
Rachats et échéances	(108)	(86)
Incidence des fluctuations des taux de change	(19)	(35)
Solde aux 31 décembre	932 \$	789 \$

b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent plusieurs produits de rente fixe vendus aux États-Unis et au Canada qui procurent des paiements de revenu garanti pendant une période déterminée par contrat et qui ne sont pas conditionnels à la survie.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti.

	2020		2019	
	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance ¹	Juste valeur	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance ¹	Juste valeur
Aux 31 décembre				
Produits de rente fixe américains	1 361 \$	1 680 \$	1 248 \$	1 482 \$
Produits de rente fixe canadiens	995	1 086	1 067	1 158
Passifs des contrats de placement	2 356 \$	2 766 \$	2 315 \$	2 640 \$

¹⁾ Au 31 décembre 2020, des passifs des contrats de placement d'une valeur comptable et d'une juste valeur respectivement de 67 \$ et 76 \$ (respectivement 93 \$ et 103 \$ en 2019) ont été réassurés par la Société. La valeur comptable nette et la juste valeur des passifs des contrats de placement étaient respectivement de 2 289 \$ et 2 690 \$ (respectivement 2 222 \$ et 2 537 \$ en 2019).

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Solde aux 1 ^{er} janvier	2 315 \$	2 483 \$
Dépôts dans des contrats d'assurance	202	2
Intérêt	61	62
Retraits	(194)	(182)
Honoraires	(1)	(3)
Divers	-	17
Incidence des fluctuations des taux de change	(27)	(64)
Solde aux 31 décembre	2 356 \$	2 315 \$

La valeur comptable des produits de rente fixe est amortie à un taux qui actualise exactement les flux de trésorerie réels projetés à la valeur comptable nette du passif à la date d'émission.

La juste valeur des produits de rente fixe est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la juste valeur des passifs des contrats de placement a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2.

c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Au 31 décembre 2020, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats de placement¹	297 \$	514 \$	520 \$	4 220 \$	5 551 \$

¹⁾ En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

Note 8 Gestion du risque

Les politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers de la Société sont présentées dans des sections distinctes à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les informations fournies sont conformes à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave, des défis sectoriels et des facteurs propres aux sociétés pourraient entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur relativement aux placements du fonds général, aux instruments financiers dérivés et aux actifs de réassurance de la Société, ainsi que par un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures qui sont incluses dans les provisions techniques.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par

entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et à une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Une provision pour pertes sur prêts est constituée lorsqu'un prêt devient douteux. Les provisions pour pertes sur prêts sont calculées de manière à réduire la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces provisions prennent en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Les pertes de valeur sont repérées par

un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur et d'autres tendances et conditions pertinentes. Des provisions pour pertes sur les contrats de réassurance sont établies lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. La provision pour pertes est établie d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 8 d) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 8 i).

i) Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des instruments financiers assujettis au risque de crédit, compte non tenu des garanties détenues ou d'autres mesures de rehaussement du crédit.

Aux 31 décembre	2020	2019
Titres de créance		
Juste valeur par le biais du résultat net	183 061	\$ 166 307
Disponibles à la vente	35 663	31 815
Créances hypothécaires	50 207	49 376
Placements privés	40 756	37 979
Avances sur contrats	6 398	6 471
Prêts aux clients de la Banque	1 976	1 740
Actifs dérivés	27 793	19 449
Revenus de placement à recevoir	2 523	2 416
Actifs de réassurance	45 836	41 446
Autres actifs financiers	6 156	5 628
Total	400 369	\$ 362 627

Au 31 décembre 2020, 97 % (99 % en 2019) des titres de créance avaient une notation de qualité qui se situait entre AAA et BBB.

ii) Qualité du crédit

Qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés

La qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés est évaluée au moins une fois l'an par l'attribution d'une note de crédit interne fondée sur le suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, en tenant compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs.

Une provision est comptabilisée lorsque les notes de risque internes indiquent qu'une perte représente l'issue la plus probable. Ces actifs sont considérés comme des actifs à intérêt non comptabilisé, et une provision est établie à partir d'une analyse des sources de garantie et de remboursement.

Les tableaux qui suivent présentent la qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés.

Au 31 décembre 2020	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	110 \$	1 339 \$	4 761 \$	2 242 \$	168 \$	1 \$	8 621 \$
Bureaux	66	1 297	5 948	1 174	164	20	8 669
Résidences multifamiliales	613	1 675	2 896	582	33	-	5 799
Industrie	25	320	2 353	259	3	-	2 960
Divers	238	966	914	984	355	7	3 464
Total des créances hypothécaires commerciales	1 052	5 597	16 872	5 241	723	28	29 513
Créances hypothécaires agricoles	-	-	127	77	106	-	310
Placements privés	1 061	4 829	15 585	15 825	1 206	2 250	40 756
Total	2 113 \$	10 426 \$	32 584 \$	21 143 \$	2 035 \$	2 278 \$	70 579 \$

Au 31 décembre 2019	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	132 \$	1 374 \$	5 285 \$	2 039 \$	10 \$	- \$	8 840 \$
Bureaux	77	1 540	5 808	1 402	26	18	8 871
Résidences multifamiliales	640	1 585	2 397	714	35	-	5 371
Industrie	38	364	1 820	237	10	-	2 469
Divers	260	739	976	1 290	-	8	3 273
Total des créances hypothécaires commerciales	1 147	5 602	16 286	5 682	81	26	28 824
Créances hypothécaires agricoles	-	27	137	312	-	-	476
Placements privés	1 098	5 513	14 311	14 139	823	2 095	37 979
Total	2 245 \$	11 142 \$	30 734 \$	20 133 \$	904 \$	2 121 \$	67 279 \$

Qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque

La qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque est examinée au moins une fois l'an, la productivité ou non du prêt étant le principal indicateur de la qualité du crédit.

Des radiations complètes ou partielles de prêts sont constatées lorsque la direction estime qu'un recouvrement complet est peu réaliste. Les radiations, nettes des recouvrements, sont déduites de la provision pour pertes sur créances. Toutes les pertes de valeur sont prises en compte dans la provision pour pertes sur créances.

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque.

Aux 31 décembre	2020			2019		
	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total
Créances hypothécaires résidentielles						
Productives	6 349 \$	13 980 \$	20 329 \$	6 613 \$	13 411 \$	20 024 \$
Non productives ¹	9	46	55	25	27	52
Prêts aux clients de la Banque						
Productifs	s. o.	1 976	1 976	s. o.	1 740	1 740
Non productifs ¹	s. o.	-	-	s. o.	-	-
Total	6 358 \$	16 002 \$	22 360 \$	6 638 \$	15 178 \$	21 816 \$

¹ Par non productifs / non productives, on entend les actifs qui sont en souffrance depuis 90 jours ou plus.

La valeur comptable des créances hypothécaires garanties par l'État correspondait à 13 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2020 (14 % en 2019). La plupart de ces créances hypothécaires garanties sont classées comme des prêts résidentiels dans le tableau ci-dessus.

iii) Actifs financiers échus ou dépréciés

La Société gère le risque de crédit en constituant des provisions relatives à la valeur comptable des prêts dépréciés et en comptabilisant les pertes de valeur sur les titres de créance DV. En outre, la Société présente à titre de pertes de valeur certaines baisses de la juste valeur des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qu'elle juge être une dépréciation en raison du caractère non recouvrable des montants exigibles.

Les tableaux qui suivent présentent les actifs financiers qui sont soit échus mais non dépréciés, soit dépréciés.

Au 31 décembre 2020	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net	- \$	- \$	- \$	54 \$
Disponibles à la vente	-	-	-	1
Placements privés	30	-	30	170
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	66	-	66	69
Autres actifs financiers	56	58	114	2
Total	152 \$	58 \$	210 \$	296 \$

Au 31 décembre 2019	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net	11 \$	- \$	11 \$	167 \$
Disponibles à la vente	4	1	5	-
Placements privés	215	-	215	7
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	61	-	61	59
Autres actifs financiers	60	42	102	1
Total	351 \$	43 \$	394 \$	234 \$

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute et les provisions pour pertes sur prêts dépréciés.

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
	Placements privés	249 \$	79 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	97	28	69
Total	346 \$	107 \$	239 \$

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
	Placements privés	11 \$	4 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	75	16	59
Total	86 \$	20 \$	66 \$

Le tableau qui suit présente les variations des provisions pour pertes sur prêts au cours de l'exercice.

Exercices clos les 31 décembre	2020			2019		
	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total
Solde aux 1 ^{er} janvier	4 \$	16 \$	20 \$	43 \$	52 \$	95 \$
Provisions	94	31	125	35	15	50
Recouvrements	(6)	(6)	(12)	-	(46)	(46)
Radiations ¹⁾	(13)	(13)	(26)	(74)	(5)	(79)
Solde aux 31 décembre	79 \$	28 \$	107 \$	4 \$	16 \$	20 \$

¹⁾ Comprennent les cessions et l'incidence des fluctuations des taux de change.

b) Prêts, rachats et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise à la Société du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2020, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 889 \$ (558 \$ en 2019). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires, prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et répondre à ses besoins de financement à court terme. Au 31 décembre 2020, la Société participait à des prises en pension de titres de 716 \$ (990 \$ en 2019) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. De plus, la Société a conclu des opérations de mise en pension de titres comptabilisées à titre de dettes fournisseurs et totalisant 353 \$ au 31 décembre 2020 (333 \$ en 2019).

c) Swaps sur défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres de créance sur le marché au comptant. La Société ne souscrit pas de protection par swaps sur défaillance du crédit excédant ses placements en obligations d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Les tableaux ci-dessous présentent les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par note de crédit des agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

Au 31 décembre 2020	Montant notionnel ¹	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ²
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier³ – Dettes des sociétés			
A	136 \$	2 \$	1
BBB	105	1	2
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	241 \$	3 \$	1
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	241 \$	3 \$	1

Au 31 décembre 2019	Montant notionnel ¹	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ²
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier³ – Dettes des sociétés			
AA	24 \$	– \$	1
A	371	5	1
BBB	107	1	2
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	502 \$	6 \$	1
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	502 \$	6 \$	1

¹ Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs de la Société à ses contreparties advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur l'obligation sous-jacente de l'émetteur.

² L'échéance moyenne pondérée des swaps sur défaillance de crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

³ Les notes de crédit attribuées par Standard & Poor's sont utilisées, lorsqu'elles sont disponibles, puis celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsqu'aucune note d'une agence de notation n'est disponible, une note interne est utilisée.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société ne détenait aucune protection de crédit.

d) Dérivés

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie de l'instrument dérivé est limitée au montant des profits nets qui auraient pu être constatés à l'égard d'une contrepartie. Le risque brut lié à une contrepartie de l'instrument dérivé est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société limite le risque de crédit lié aux contreparties de l'instrument dérivé au moyen de l'établissement de contrats avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil. Tous les contrats sont détenus avec des contreparties dont la notation est de BBB+ ou plus. Au 31 décembre 2020, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou plus dans 20 % des cas (23 % en 2019). Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 16 696 \$ au 31 décembre 2020 (12 038 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 4 110 \$ (3 047 \$ en 2019). L'exposition nette au risque de crédit de cette contrepartie, compte tenu des

conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de néant (néant en 2019). Au 31 décembre 2020, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 28 685 \$ (20 144 \$ en 2019).

e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Certains dérivés, prêts de titres et conventions de mise en pension sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prise en pension de titres et de mise en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie, la Société est en droit de liquider la garantie détenue et de la porter en réduction de l'obligation de la contrepartie connexe.

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à conditions et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mise en pension de titres mondiales, les conventions-cadres de prêt de titres mondiales et tous les droits connexes à des garanties financières.

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les entités de financement ³	Montant net excluant les entités de financement
Au 31 décembre 2020					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	28 685 \$	(13 243) \$	(15 323) \$	119 \$	119 \$
Prêts de titres	889	-	(889)	-	-
Prises en pension de titres	716	-	(715)	1	1
Total des actifs financiers	30 290 \$	(13 243) \$	(16 927) \$	120 \$	120 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(16 076) \$	13 243 \$	2 482 \$	(351) \$	(71) \$
Mises en pension de titres	(353)	-	353	-	-
Total des passifs financiers	(16 429) \$	13 243 \$	2 835 \$	(351) \$	(71) \$

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les entités de financement ³	Montant net excluant les entités de financement
Au 31 décembre 2019					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	20 144 \$	(9 188) \$	(10 889) \$	67 \$	67 \$
Prêts de titres	558	-	(558)	-	-
Prises en pension de titres	990	-	(989)	1	1
Total des actifs financiers	21 692 \$	(9 188) \$	(12 436) \$	68 \$	68 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(11 345) \$	9 188 \$	1 903 \$	(254) \$	(53) \$
Mises en pension de titres	(333)	-	330	(3)	(3)
Total des passifs financiers	(11 678) \$	9 188 \$	2 233 \$	(257) \$	(56) \$

¹ Les actifs et passifs financiers comprennent des intérêts courus respectivement de 892 \$ et 1 114 \$ (respectivement 696 \$ et 1 061 \$ en 2019).

² Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2020, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant respectivement de 1 373 \$, 627 \$, 74 \$ et néant (respectivement 1 149 \$, 526 \$, 44 \$ et néant en 2019). Au 31 décembre 2020, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

³ Comprend des dérivés conclus entre la Société et ses fiduciaires de financement qu'elle ne consolide pas. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec ces fiduciaires. Voir la note 17.

Certains actifs au titre de billets indexés sur un risque de crédit et certains passifs au titre de billets d'apport à l'excédent à taux variable de la Société sont assortis de droits de compensation inconditionnels. En vertu des conventions de compensation, la Société détient des droits de compensation, y compris en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la Société. Ces instruments financiers sont compensés dans les états de la situation financière consolidés.

Un billet indexé sur un risque de crédit est un titre qui permet à l'émetteur de transférer un risque de crédit donné à l'acheteur. Un billet d'apport à l'excédent est un titre de créance subordonnée souvent considéré comme faisant partie du compte de surplus (l'équivalent réglementaire des capitaux propres aux États-Unis) par certains organismes de réglementation de l'assurance aux États-Unis. Les paiements d'intérêts sur les billets d'apport à l'excédent sont effectués après avoir d'abord effectué tous les autres paiements contractuels. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence de la compensation inconditionnelle.

Au 31 décembre 2020	Valeur brute des instruments financiers	Montant faisant l'objet d'une convention de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
Billets indexés sur un risque de crédit ¹	932 \$	(932) \$	- \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(932)	932	-

Au 31 décembre 2019	Valeur brute des instruments financiers	Montant faisant l'objet d'une convention de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
Billets indexés sur un risque de crédit ¹	782 \$	(782) \$	- \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(782)	782	-

¹ Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation (voir la note 18 g)).

f) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise pour s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente ses résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

Aux 31 décembre	2020	2019
Titres de créance et placements privés notés BBB ou mieux ¹	97 %	98 %
Titres de créance d'État en pourcentage du total des titres de créance	37 %	37 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	11 %	12 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres de créance non gouvernementaux et de placements privés	1 148 \$	1 083 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	2 %	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (53 % des placements immobiliers en 2020, 56 % en 2019)	6 745 \$	7 279 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles ² – Ontario, Canada (28 % en 2020, 27 % en 2019)	17 367 \$	17 038 \$

¹ Les titres de créance de qualité et les placements privés comprennent 40 % de titres notés A, 16 % de titres notés AA et 16 % de titres notés AAA (41 %, 17 % et 16 % en 2019) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.

² Les créances hypothécaires et les placements immobiliers sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau ci-après présente les titres de créance et les placements privés par secteur et par industrie.

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Gouvernements et organismes publics	85 357 \$	33	77 883 \$	33
Services publics	47 902	18	44 426	19
Services financiers	35 656	15	31 929	13
Consommation	29 684	11	25 931	11
Énergie	20 963	8	20 196	9
Industrie	22 070	9	19 024	8
Divers	17 850	6	16 712	7
Total	259 482 \$	100	236 101 \$	100

g) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte attribuable au fait que les faits réels relatifs aux sinistres liés à la mortalité et à la morbidité, au comportement des titulaires de polices et aux charges diffèrent de ce qui était prévu au moment de la conception et de la tarification d'un produit. Diverses hypothèses sont formulées relativement à ces facteurs d'expérience, aux coûts de réassurance et au niveau des souscriptions lorsque les produits sont conçus et tarifés, et relativement aussi à l'établissement des provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement à la fois sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du

secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats et aux charges futures sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. La formulation de ces hypothèses fait largement appel au jugement professionnel et les faits réels peuvent être très différents des hypothèses posées par la Société. Les sinistres peuvent être touchés de façon inattendue par des changements dans la prévalence de maladies, les progrès médicaux et technologiques, les changements de mode de vie à grande échelle, les catastrophes naturelles, les catastrophes causées par l'homme et les actes de terrorisme. Le comportement des titulaires de contrats, y compris les habitudes de paiement des primes, le renouvellement des contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique générale et les conditions du marché, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif d'autres produits sur le marché. Certains taux de réassurance ne sont pas garantis et peuvent être modifiés de façon inattendue. Les ajustements que la Société cherche à apporter aux éléments non garantis pour tenir compte de l'évolution des facteurs liés à l'expérience pourraient faire l'objet de mesures réglementaires ou législatives, et la Société pourrait ne pas réussir à les mettre en œuvre, ou pourrait connaître des retards dans leur mise en œuvre.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque secteur opérationnel établit des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres. La valeur des pleins de conservation mondiaux est actuellement de 30 \$ US pour l'assurance vie sur une tête (35 \$ US pour l'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les secteurs opérationnels. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société cherche à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, la Société vise à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant ses activités à l'échelle mondiale, en assurant un large éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres, et en réassurant certains risques.

h) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les pays où les contrats sont conclus.

	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
Au 31 décembre 2020			
États-Unis et Canada	273 848 \$	(44 645) \$	229 203 \$
Asie et autres	114 878	(1 191)	113 687
Total	388 726 \$	(45 836) \$	342 890 \$
Au 31 décembre 2019			
États-Unis et Canada	255 999 \$	(40 944) \$	215 055 \$
Asie et autres	98 237	(502)	97 735
Total	354 236 \$	(41 446) \$	312 790 \$

i) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 45 836 \$ (41 446 \$ en 2019). De ces actifs, 94 % (94 % en 2019) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 37 360 \$ au 31 décembre 2020 (26 638 \$ en 2019). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 18 476 \$ au 31 décembre 2020 (14 808 \$ en 2019).

Note 9 Dette à long terme

a) Valeur comptable des instruments de dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2020	2019
Billets de premier rang à 3,050 % ^{1, 2}	27 août 2020	27 août 2060	1 155 \$ US	1 460 \$	– \$
Billets de premier rang à 4,70 % ¹	23 juin 2016	23 juin 2046	1 000 \$ US	1 265	1 290
Billets de premier rang à 5,375 % ¹	4 mars 2016	4 mars 2046	750 \$ US	943	962
Billets de premier rang à 2,396 % ³	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2027	200 \$ US	254	–
Billets de premier rang à 2,484 % ^{1, 3}	19 mai 2020	19 mai 2027	500 \$ US	632	–
Billets de premier rang à 3,527 % ¹	2 décembre 2016	2 décembre 2026	270 \$ US	343	350
Billets de premier rang à 4,150 % ¹	4 mars 2016	4 mars 2026	1 000 \$ US	1 267	1 292
Billets de premier rang à 4,90 % ⁴	17 septembre 2010	17 septembre 2020	500 \$ US	–	649
Total				6 164 \$	4 543 \$

¹⁾ Ces billets de premier rang libellés en dollars américains ont été désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets de premier rang en dollars canadiens.

²⁾ Émis par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Les billets de premier rang peuvent être rachetés au gré de la SFM en tout, mais non en partie, le 27 août 2025 et chaque 27 août par la suite à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

³⁾ Émis par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Les billets de premier rang peuvent être rachetés au gré de la SFM en tout ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, majoré de 30 points de base.

⁴⁾ Les billets de premier rang à 4,90 % sont venus à échéance le 17 septembre 2020.

Le montant au comptant des intérêts versés sur la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été de 229 \$ (216 \$ en 2019). Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de dette à long terme est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue la dette à long terme au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2020, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 7 042 \$ (5 078 \$ en 2019). La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2019).

c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
2020	– \$	– \$	– \$	6 164 \$	6 164 \$
2019	649	–	–	3 894	4 543

Note 10 Instruments de fonds propres

a) Valeur comptable des instruments de fonds propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date de rachat à la valeur nominale la plus proche	Date d'échéance	Valeur nominale	2020	2019
Billets subordonnés de JHFC ¹	14 décembre 2006	s. o.	15 décembre 2036	650 \$	647 \$	647 \$
Débtentures de premier rang de la SFM à 2,818 % ²	12 mai 2020	13 mai 2030	13 mai 2035	1 000 \$	995	–
Billets subordonnés de la SFM à 4,061 % ^{3,4}	24 février 2017	24 février 2027	24 février 2032	750 \$ US	951	969
Débtentures de premier rang de la SFM à 2,237 % ⁵	12 mai 2020	12 mai 2025	12 mai 2030	1 000 \$	996	–
Billets subordonnés de la SFM à 3,00 % ⁶	21 novembre 2017	21 novembre 2024	21 novembre 2029	500 \$ S	480	481
Débtentures subordonnées de la SFM à 3,049 % ⁷	18 août 2017	20 août 2024	20 août 2029	750 \$	748	747
Débtentures subordonnées de la SFM à 3,317 % ⁷	9 mai 2018	9 mai 2023	9 mai 2028	600 \$	598	598
Débtentures subordonnées de Manufacturers à 3,181 % ⁸	20 novembre 2015	22 novembre 2022	22 novembre 2027	1 000 \$	999	998
Billets subordonnés de la SFM à 3,85 % ⁶	25 mai 2016	25 mai 2021	25 mai 2026	500 \$ S	481	482
Débtentures subordonnées de Manufacturers à 2,389 % ^{8,9}	1 ^{er} juin 2015	5 janvier 2021	5 janvier 2026	350 \$	350	350
Débtentures subordonnées de Manufacturers à 2,10 % ¹⁰	10 mars 2015	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2025	750 \$	–	750
Débtentures subordonnées de Manufacturers à 2,64 % ¹¹	1 ^{er} décembre 2014	15 janvier 2020	15 janvier 2025	500 \$	–	500
Billets d'apport à l'excédent de JHUSA à 7,375 % ¹²	25 février 1994	s. o.	15 février 2024	450 \$ US	584	598
Total					7 829 \$	7 120 \$

- ¹ Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale entièrement détenue de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Finance (Delaware) L.P. (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées entièrement détenues non consolidées de la Société. Le billet porte intérêt à un taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter le billet, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés. Voir la note 17.
- ² Émises par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 13 mai 2030, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,82 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 13 mai 2025, à un prix de rachat majoré des intérêts courus et impayés. Si le rachat a lieu entre le 13 mai 2025 et le 13 mai 2030, le prix de rachat sera égal à la valeur la plus élevée entre i) le prix selon le rendement des obligations du Canada, tel qu'il est défini dans le prospectus, et ii) la valeur nominale. Si le rachat a lieu le 13 mai 2030 ou après cette date, le prix de rachat sera égal à la valeur nominale.
- ³ À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à celui des mid-swaps du dollar américain à 5 ans, majoré de 1,647 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁴ Désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets subordonnés en dollars canadiens.
- ⁵ Émises par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 12 mai 2025, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,49 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 12 mai 2025, à un prix de rachat correspondant à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés.
- ⁶ À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à celui des swaps du dollar de Singapour à 5 ans, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : billets à 3,00 % – 83,2 points de base, billets à 3,85 % – 197 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite à chaque date de versement de l'intérêt, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁷ L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : débtentures à 3,049 % – 105 points de base, et débtentures à 3,317 % – 78 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁸ L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : débtentures à 3,181 % – 157 points de base, débtentures à 2,389 % – 83 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, et par la suite à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁹ Manufacturers a racheté la totalité des débtentures subordonnées à 2,389 % à la valeur nominale, le 5 janvier 2021, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.
- ¹⁰ Manufacturers a racheté la totalité des débtentures subordonnées à 2,10 % à la valeur nominale, le 1^{er} juin 2020, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.
- ¹¹ Manufacturers a racheté la totalité des débtentures subordonnées à 2,64 % à la valeur nominale, le 15 janvier 2020, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.
- ¹² Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Department of Insurance and Financial Services de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 13 \$ (17 \$ US en 2019), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de fonds propres est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue les instruments de fonds propres au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2020, la juste valeur des instruments de fonds propres s'élevait à 8 295 \$ (7 333 \$ en 2019). La juste valeur des instruments de fonds propres a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2019).

Note 11 Capital social et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

a) Actions privilégiées

Le tableau qui suit présente l'information sur les actions privilégiées en circulation aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2020	Date d'émission	Taux de dividende annuel ¹	Date de rachat la plus proche ²	Nombre d'actions (en millions)	Valeur nominale	Montant net ³	
						2020	2019
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 2	18 février 2005	4,65 %	s. o.	14	350 \$	344 \$	344 \$
Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	s. o.	12	300	294	294
Actions privilégiées de catégorie 1							
Série 3 ^{4,5}	11 mars 2011	2,178 %	19 juin 2021	6	158	155	155
Série 4 ⁶	20 juin 2016	Variable	19 juin 2021	2	42	41	41
Série 5 ^{4,5}	6 décembre 2011	3,891 %	19 décembre 2021	8	200	195	195
Série 7 ^{4,5}	22 février 2012	4,312 %	19 mars 2022	10	250	244	244
Série 9 ^{4,5}	24 mai 2012	4,351 %	19 septembre 2022	10	250	244	244
Série 11 ^{4,5}	4 décembre 2012	4,731 %	19 mars 2023	8	200	196	196
Série 13 ^{4,5}	21 juin 2013	4,414 %	19 septembre 2023	8	200	196	196
Série 15 ^{4,5}	25 février 2014	3,786 %	19 juin 2024	8	200	195	195
Série 17 ^{4,5}	15 août 2014	3,80 %	19 décembre 2024	14	350	343	343
Série 19 ^{4,5,7}	3 décembre 2014	3,675 %	19 mars 2025	10	250	246	246
Série 21 ^{4,5}	25 février 2016	5,60 %	19 juin 2021	17	425	417	417
Série 23 ^{4,5}	22 novembre 2016	4,85 %	19 mars 2022	19	475	467	467
Série 25 ^{4,5}	20 février 2018	4,70 %	19 juin 2023	10	250	245	245
Total				156	3 900 \$	3 822 \$	3 822 \$

¹ Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare.

² Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, et de catégorie 1, série 4, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. La date de rachat la plus proche respective des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, est échue et la SFM peut racheter ces actions, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, en tout temps, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, comme il est mentionné ci-dessus. La SFM peut racheter les actions privilégiées de catégorie 1, série 4, en totalité ou en partie, en tout temps, à 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 19 juin 2021 et le 19 juin tous les cinq ans par la suite, ou à 25,50 \$ si elles sont rachetées à toute autre date après le 19 juin 2016, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

³ Déduction faite des frais d'émission après impôts.

⁴ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera révisé à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré par un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 5 – 2,90 %, série 7 – 3,13 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 %, série 19 – 2,30 %, série 21 – 4,97 %, série 23 – 3,83 % et série 25 – 2,55 %.

⁵ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré par le taux donné à la note de bas de tableau 4 ci-dessus.

⁶ Le taux de dividende variable des actions de catégorie 1, série 4 correspond au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré de 1,41 %.

⁷ La SFM n'a pas exercé son droit visant le rachat de la totalité ou d'une partie des actions de catégorie 1, série 19 en circulation le 19 mars 2020, soit la date de rachat la plus proche. Le taux de dividende a été révisé conformément à la note de bas de tableau 4 ci-dessus et établi à un taux fixe annuel de 3,675 % pour une période de cinq ans commençant le 20 mars 2020.

b) Actions ordinaires

Le tableau ci-après présente les variations du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation.

Exercices clos les 31 décembre	2020		2019	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 949	23 127 \$	1 971	22 961 \$
Rachetées aux fins d'annulation	(10)	(121)	(58)	(677)
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	-	-	31	739
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	1	36	5	104
Total	1 940	23 042 \$	1 949	23 127 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a annoncé qu'il adoptait des mesures pour renforcer la résilience des institutions financières. Conformément à ces mesures, le BSIF s'attend à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Par conséquent, la Société n'a pas racheté ses actions ordinaires depuis le 13 mars 2020. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») de la SFM a pris fin le 13 novembre 2020. Au cours de 2020, la SFM a racheté et annulé par la suite 10,2 millions (57,6 millions en 2019) de ses actions ordinaires à un prix moyen de 24,86 \$ (23,22 \$ en 2019) par action ordinaire pour un coût total de 253 \$ (1,3 milliard en 2019). De ce montant, la valeur comptable des actions rachetées était de 121 \$ (677 \$ en 2019) et a été inscrite au poste Actions ordinaires, et l'excédent de la valeur de marché sur la valeur comptable de ces actions était de 132 \$ (662 \$ en 2019) et a été comptabilisée au poste Résultats non distribués dans les états des variations des capitaux propres consolidés. Depuis le début de cette OPRCNA le 14 novembre 2019, la SFM a racheté aux fins d'annulation 16,5 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 25,26 \$ par action pour un coût total de 416 \$.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application. Au cours de 2020, la Société a acheté des actions ordinaires aux fins de ce régime sur le marché libre.

c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Résultat de base par action ordinaire	2,94 \$	2,77 \$
Résultat dilué par action ordinaire	2,93	2,77

Le tableau qui suit présente un rapprochement du nombre d'actions servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 941	1 958
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif ¹ (en millions)	2	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions)	1 943	1 962

¹ L'effet dilutif des attributions fondées sur des actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions fondées sur des actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen pondéré de 18 millions (9 millions en 2019) d'attributions fondées sur des actions antidilutives a été exclu du calcul.

d) Dividende trimestriel déclaré après la fin de l'exercice

Le 10 février 2021, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 19 mars 2021 aux actionnaires inscrits en date du 23 février 2021 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2021 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 23 février 2021.

Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 13 – 0,275875 \$ par action
Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 15 – 0,236625 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 3 – 0,136125 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 17 – 0,2375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 4 – 0,092465 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 19 – 0,229688 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 5 – 0,243188 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 21 – 0,35 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 7 – 0,2695 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 23 – 0,303125 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 9 – 0,271938 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 25 – 0,29375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 11 – 0,295688 \$ par action	

Note 12 Gestion des fonds propres

a) Gestion des fonds propres

La Société surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »), le cadre sur les fonds propres émis par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). En vertu de ce cadre régissant les fonds propres, les ressources en fonds propres consolidés de la Société, y compris les fonds propres disponibles, la provision d'excédent et les dépôts admissibles, sont évaluées en regard du coussin de solvabilité de base, qui correspond à l'exigence de fonds propres fondée sur le risque déterminée selon la ligne directrice.

Les activités d'exploitation de la Société sont principalement menées par Manufacturers et ses filiales. Manufacturers est également régie par le BSIF et, par conséquent, assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du TSAV du BSIF.

La Société cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Conserver la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres tient compte des exigences de l'ensemble de la Société ainsi que des besoins de chacune des filiales de la Société. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise, ainsi que les évaluations des risques de la Société. La Société surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Les fonds propres consolidés de la SFM, établis selon les normes comptables, sont présentés dans le tableau qui suit. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les fonds propres disponibles selon le TSAV se fondent sur les fonds propres consolidés, ajustés pour tenir compte de certaines déductions, limites et restrictions, conformément à la ligne directrice du TSAV.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2020	2019
Total des capitaux propres	53 006 \$	50 106 \$
Ajustement au titre du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	(229)	(143)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	53 235	50 249
Instruments de fonds propres admissibles	7 829	7 120
Fonds propres consolidés	61 064 \$	57 369 \$

b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) (« LSA ») restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la SFM et à sa principale filiale d'exploitation, Manufacturers. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un

règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le BSIF. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au BSIF au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que, du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le BSIF. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du BSIF.

En vertu de la LSA, les sociétés d'assurance canadiennes sont tenues de maintenir des niveaux adéquats de fonds propres en tout temps.

Puisque la SFM est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Voir la note 11 b).

Note 13 Produits tirés des contrats de service

La Société fournit des services de gestion des placements, des services administratifs, des services de placement et des services connexes aux fonds de placement exclusifs et de tiers, aux régimes de retraite, aux régimes d'avantages collectifs et aux autres ententes. La Société fournit également des services de gestion de propriété aux locataires des immeubles de placement de la Société.

Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client.

Les obligations de prestation de la Société prévues dans les ententes de services sont généralement remplies progressivement, à mesure que le client reçoit et consomme les avantages des services rendus, mesurés à l'aide d'une méthode fondée sur les extrants. Les honoraires comprennent généralement une contrepartie variable, et les produits connexes sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits constatés.

Les honoraires liés aux actifs varient selon la valeur de l'actif des comptes gérés, sous réserve des conditions du marché et du comportement des investisseurs, lesquels sont hors du contrôle de la Société. Les honoraires liés au traitement des transactions et les honoraires d'administration varient selon le volume des activités des clients, qui sont également hors du contrôle de la Société. Certains honoraires, y compris les honoraires liés aux services de placement, sont fondés sur les soldes des comptes et les volumes de transactions. Les honoraires liés au solde des comptes et aux volumes de transactions sont calculés quotidiennement. Les honoraires de gestion de propriété comprennent des composantes fixes et le recouvrement des coûts variables des services rendus aux locataires. Les honoraires liés aux services fournis sont généralement comptabilisés à mesure que les services sont fournis, c'est-à-dire lorsqu'il devient hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits constatés. La Société a déterminé que ses contrats de service ne comportaient aucune composante financement importante étant donné que les honoraires sont perçus mensuellement. La Société ne détient aucun actif ni aucun passif important sur contrat.

Les tableaux qui suivent présentent les produits tirés des contrats de service par gamme de services et par secteur à présenter, comme il est précisé à la note 19.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	239	814	15	2 215	2	3 285
Honoraires de placement et autres honoraires	227	16	67	718	(52)	976
Total inclus dans les autres produits	637	1 032	596	5 703	(251)	7 717
Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services	709	(19)	2 115	7	62	2 874
Total des autres produits	1 346 \$	1 013 \$	2 711 \$	5 710 \$	(189) \$	10 591 \$
Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net	37 \$	144 \$	143 \$	– \$	8 \$	332 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	223	827	17	2 048	–	3 115
Honoraires de placement et autres honoraires	199	52	72	741	(44)	1 020
Total inclus dans les autres produits	586	1 040	631	5 562	(242)	7 577
Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services	629	48	2 023	–	122	2 822
Total des autres produits	1 215 \$	1 088 \$	2 654 \$	5 562 \$	(120) \$	10 399 \$
Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net	36 \$	160 \$	137 \$	– \$	9 \$	342 \$

Note 14 Rémunération fondée sur des actions

a) Options sur actions

La Société attribue des options sur actions à certaines personnes en vertu de son régime d'options sur actions des dirigeants (le « régime des dirigeants »). Les options donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture moyen des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent, des cinq jours précédents ou des dix jours précédents, selon le plus élevé des trois montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquièrent sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. En vigueur à compter de l'attribution de 2015, les options ne peuvent être exercées qu'après le cinquième anniversaire. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.

Options en cours

Exercices clos les 31 décembre	2020		2019	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours aux 1 ^{er} janvier	21	20,91 \$	23	20,29 \$
Attribuées	5	24,38	3	22,62
Exercées	(2)	18,17	(4)	18,79
Échues	–	24,27	–	18,88
Qui ont fait l'objet d'une renonciation	–	23,73	(1)	23,41
En cours aux 31 décembre	24	21,74 \$	21	20,91 \$
Exerçables aux 31 décembre	6	19,52 \$	5	17,56 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
12,64 \$—20,99 \$	6	16,77 \$	3,75	2	15,32 \$	1,27
21,00 \$—24,83 \$	18	23,53 \$	6,90	4	21,85 \$	3,72
Total	24	21,74 \$	6,06	6	19,52 \$	2,84

La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée en 2020 a été estimée à 3,66 \$ (4,57 \$ en 2019) au moyen du modèle de Black et Scholes. Ce modèle est fondé sur les hypothèses suivantes pour ces options : taux d'intérêt sans risque de 1,50 % (2,50 % en 2019), taux de rendement des actions de 3,50 % (3,50 % en 2019), taux de volatilité prévu de 23 % (28,0 % en 2019) et durée prévue de 8 ans (6,3 ans en 2019). La volatilité prévue est estimée en évaluant divers facteurs, comme la volatilité historique du cours de l'action sur plusieurs années.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était de 14 \$ (11 \$ en 2019).

b) Unités d'actions différées

En 2000, la Société a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD sont acquis sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. En 2020, aucune UAD n'a été attribuée à des salariés aux termes du régime des dirigeants (aucune en 2019). Au 31 décembre 2020, 285 000 UAD étaient en cours (298 000 en 2019).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la Société attribue, au titre du régime d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée des dividendes crédités au moment du départ à la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2020, la Société a attribué 28 000 UAD à certains salariés, dont les droits sont acquis après 36 mois (46 000 en 2019). En 2020, 38 000 UAD ont été attribuées (49 000 attribuées en 2019) à des salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis. De plus, en 2020, 2 600 UAD ont été attribuées (24 000 UAD attribuées en 2019) à certains salariés afin qu'ils reportent en totalité ou en partie le paiement de leurs UATI et/ou de leurs unités d'actions fondées sur le rendement (« UAR »). Les droits rattachés à ces UAD ont aussi été immédiatement acquis.

En vertu du régime d'actionariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un paiement au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. La Société est autorisée à émettre jusqu'à 1 million d'actions ordinaires aux termes de ce régime, après quoi les attributions peuvent être réglées au moyen d'actions achetées sur le marché libre.

La juste valeur des 214 000 UAD émises au cours de l'exercice était de 22,65 \$ l'unité au 31 décembre 2020 (229 000 UAD émises à 26,36 \$ l'unité en 2019).

Exercices clos les 31 décembre

Nombre d'UAD (en milliers)	2020	2019
En cours aux 1 ^{er} janvier	2 395	2 538
Émises	214	229
Réinvesties	145	102
Rachetées	(576)	(416)
Renonciations et annulations	(9)	(58)
En cours aux 31 décembre	2 169	2 395

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2020, 285 000 (298 000 en 2019) donnent au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 811 000 (1 055 000 en 2019) donnent au porteur le droit de recevoir un paiement au comptant et 1 073 000 (1 042 000 en 2019) donnent au porteur le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était de 5 \$ (10 \$ en 2019).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UAD au 31 décembre 2020 était de 43 \$ (55 \$ en 2019) et était comprise dans les Autres passifs.

c) Unités d'actions temporairement incessibles et unités d'actions fondées sur le rendement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, 6,7 millions d'UATI (6,5 millions en 2019) et 1,1 million d'UAR (1,1 million en 2019) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'UATI de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours de l'exercice était de 22,65 \$ l'unité au 31 décembre 2020 (26,36 \$ l'unité en 2019). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits rattachés aux UATI et aux UAR attribuées en février 2020 seront acquis 36 mois suivant leur date d'attribution, et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur ces périodes, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était respectivement de 140 \$ et 15 \$ (respectivement 128 \$ et 17 \$ en 2019).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UATI et aux UAR au 31 décembre 2020 était de 194 \$ (205 \$ en 2019) et était comprise dans les Autres passifs.

d) Programme international d'actionnariat

Le programme international d'actionnariat de la Société permet aux salariés admissibles d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre.

Note 15 Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, y compris des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

a) Caractéristiques des régimes de retraite

Les régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et les régimes de soins de santé pour retraités de la Société n'acceptent plus de nouveaux membres. Tous les salariés peuvent participer aux régimes d'accumulation de capital, y compris les régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies, selon le lieu de travail des employés.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite locaux ou la direction, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies restants consiste à verser les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables.

La Société a encore des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies ou des régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon et à Taïwan (Chine). Des régimes d'invalidité sont également offerts aux États-Unis et au Canada.

Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ils sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque année.

Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible fermé et un régime de soins de santé pour retraités fermé.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2020. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime à solde de caisse non admissible.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offerts dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts au Canada

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent deux régimes agréés fondés sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités; tous ces régimes n'acceptent plus de nouveaux membres.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre des régimes de retraite agréés sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période de dix ans. Pour 2021, la capitalisation requise pour ces régimes devrait être de 2 \$. Le régime complémentaire de retraite non agréé n'est pas capitalisé.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires. Ces subventions représentent un montant fixe pour ceux qui ont pris leur retraite après le 30 avril 2013 et ont été éliminées pour ceux qui prendront leur retraite après 2019. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour ce régime.

Les régimes de retraite agréés sont régis par des comités de retraite, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

b) Risques

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements et à la longévité sont en partie transférés à l'employé.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- Une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes
- Des taux de mortalité plus bas que prévu
- Des coûts de soins de santé plus élevés que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités

La Société a géré ces risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, qui ont limité ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés en investissant des montants importants dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs des régimes.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour accroître la répartition du régime dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs du régime et réduire le risque lié aux placements lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2020, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 27 % d'actifs sources de rendement et 73 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2020, la répartition de l'actif cible des régimes s'établissait comme suit : 20 % d'actifs sources de rendement et 80 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :				
Solde d'ouverture	4 817 \$	4 675 \$	645 \$	640 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	41	40	-	-
Charges d'intérêts	150	182	20	25
Cotisations des participants	-	1	3	3
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	2	8	(14)	(10)
Modifications des hypothèses démographiques	(67)	-	(12)	-
Modifications des hypothèses économiques	333	413	49	56
Prestations versées	(318)	(358)	(45)	(46)
Incidence des fluctuations des taux de change	(57)	(144)	(8)	(23)
Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre	4 901 \$	4 817 \$	638 \$	645 \$

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Variation des actifs des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes, solde d'ouverture	4 453 \$	4 187 \$	598 \$	610 \$
Produits d'intérêts	140	164	19	25
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	310	529	33	25
Cotisations de l'employeur	71	75	11	12
Cotisations des participants	-	1	3	3
Prestations versées	(318)	(358)	(45)	(46)
Frais administratifs	(7)	(9)	(2)	(2)
Incidence des fluctuations des taux de change	(54)	(136)	(11)	(29)
Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre	4 595 \$	4 453 \$	606 \$	598 \$

d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	4 901 \$	4 817 \$	638 \$	645 \$
Juste valeur des actifs des régimes	4 595	4 453	606	598
Déficit	306	364	32	47
Incidence du plafonnement de l'actif ¹	-	4	-	-
Déficit (surplus) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	306	368	32	47
Le déficit se compose de :				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(446)	(391)	(134)	(120)
Régimes non capitalisés	752	759	166	167
Déficit (surplus) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	306 \$	368 \$	32 \$	47 \$

¹⁾ En 2019, la Société a comptabilisé une dépréciation de 4 \$ de l'actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies pour l'un de ses régimes de retraite agréés au Canada.

e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Membres actifs	551 \$	550 \$	27 \$	31 \$	211 \$	301 \$	- \$	25 \$
Membres inactifs et retraités	2 528	2 529	445	447	1 611	1 437	166	142
Total	3 079 \$	3 079 \$	472 \$	478 \$	1 822 \$	1 738 \$	166 \$	167 \$

f) Évaluation à la juste valeur

Les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition pour chaque catégorie sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre 2020	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 \$	1 %	30 \$	5 %	10 \$	1 %	- \$	-
Titres de capitaux propres ³	612	20 %	49	8 %	339	22 %	-	-
Titres de créance	2 175	71 %	520	86 %	1 186	77 %	-	-
Autres placements ⁴	254	8 %	7	1 %	2	0 %	-	-
Total	3 058 \$	100 %	606 \$	100 %	1 537 \$	100 %	- \$	-

Au 31 décembre 2019	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 \$	1 %	35 \$	6 %	12 \$	1 %	- \$	-
Titres de capitaux propres ³	563	19 %	45	8 %	311	21 %	-	-
Titres de créance	2 155	72 %	511	85 %	1 123	78 %	-	-
Autres placements ⁴	255	8 %	7	1 %	2	0 %	-	-
Total	3 005 \$	100 %	598 \$	100 %	1 448 \$	100 %	- \$	-

¹⁾ Tous les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux actions de sociétés fermées, aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 7 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis au 31 décembre 2020 (7 % en 2019).

²⁾ Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs des contrats de rente collectifs qui représentent environ 0,1 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite offerts au Canada au 31 décembre 2020 (0,1 % en 2019).

³⁾ Les titres de capitaux propres comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,1 \$ (1,3 \$ en 2019) dans le régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis et de néant (néant en 2019) au Canada.

⁴⁾ Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des actions de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des contrats à terme normalisés gérés. Les autres actifs des régimes de retraite offerts au Canada comprennent des placements dans le contrat de rente collectif.

g) Coût net des prestations comptabilisé aux comptes de résultat consolidés

Les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies	41 \$	40 \$	- \$	- \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	7	9	2	2
Coût des services	48	49	2	2
Intérêt sur (l'actif) le passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	10	18	1	-
Coût des prestations définies	58	67	3	2
Coût des cotisations définies	84	80	-	-
Coût net des prestations	142 \$	147 \$	3 \$	2 \$

h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Écart actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies liés aux :				
Résultats réels	(2) \$	(8) \$	14 \$	10 \$
Modifications des hypothèses démographiques	67	-	12	-
Modifications des hypothèses économiques	(333)	(413)	(49)	(56)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	310	529	33	25
Variation de l'incidence du plafonnement de l'actif	5	5	-	-
Total de l'incidence de la réévaluation	47 \$	113 \$	10 \$	(21) \$

i) Hypothèses

Les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités se présentaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	2,4 %	3,2 %	2,4 %	3,2 %	2,5 %	3,1 %	2,6 %	3,1 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	7,3 %	7,5 %	s. o.	s. o.	5,5 %	5,6 %
Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	3,2 %	4,3 %	3,2 %	4,3 %	3,1 %	3,8 %	3,1 %	3,8 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	7,5 %	7,8 %	s. o.	s. o.	5,6 %	5,7 %

¹ Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

² Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis était de 7,3 % passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents (7,5 % en 2019 passant graduellement à 4,5 % pour 2032), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 7,5 % passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents (7,8 % en 2019 passant graduellement à 5,0 % pour 2030). Au Canada, le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert était de 5,5 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,6 % en 2019 passant graduellement à 4,8 % pour 2026), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 5,6 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,7 % en 2019 passant graduellement à 4,8 % pour 2026).

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2020	États-Unis	Canada
Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans		
Hommes	21,9	23,8
Femmes	23,4	25,6
Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	24,7
Femmes	24,8	26,5

j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. L'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés est illustrée dans le tableau ci-dessous. Les sensibilités supposent que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2020	Régimes de retraite	Régimes de soins de santé pour retraités
Taux d'actualisation		
Incidence d'une hausse de 1 %	(467) \$	(67) \$
Incidence d'une baisse de 1 %	554	82
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Incidence d'une hausse de 1 %	s. o.	20
Incidence d'une baisse de 1 %	s. o.	(17)
Taux de mortalité¹		
Incidence d'une baisse de 10 %	143	16

¹ Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,8 année pour les hommes et les femmes américains et de respectivement 0,7 année et 0,8 année pour les hommes et les femmes canadiens.

k) Profil des échéances

La durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies est présentée ci-dessous.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Régimes offerts aux É.-U.	9,9	9,3	9,8	9,7
Régimes offerts au Canada	12,5	12,3	14,7	14,3

l) Flux de trésorerie – Cotisations

Le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies, se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Régimes à prestations définies	71 \$	75 \$	11 \$	12 \$
Régimes à cotisations définies	84	80	-	-
Total	155 \$	155 \$	11 \$	12 \$

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 s'élèvent à 65 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 85 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 13 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

Note 16 Impôts sur le résultat

a) Charge d'impôt

Le tableau ci-après présente la charge (le recouvrement) d'impôt comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Impôt exigible		
Exercice considéré	998 \$	1 246 \$
Ajustements liés aux exercices précédents	(83)	(74)
Total de l'impôt exigible	915	1 172
Impôt différé		
Variation liée à des différences temporaires	253	(454)
Incidence des variations des taux d'imposition	27	-
Total de l'impôt différé	280	(454)
Charge d'impôt	1 195 \$	718 \$

Le tableau qui suit présente la charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(92) \$	92 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	87	366
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(5) \$	458 \$
Comptabilisé dans les capitaux propres, autres que les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	25 \$	5 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(25)	(6)
Total de l'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres	- \$	(1) \$

b) Impôt exigible à recevoir et à payer

Au 31 décembre 2020, l'impôt exigible à recevoir et à payer de la Société s'établissait respectivement à 993 \$ et 87 \$ (600 \$ et 121 \$ en 2019).

c) Rapprochement de l'impôt

Le taux d'imposition effectif présenté dans les comptes de résultat consolidés diffère du taux canadien de 26,50 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (26,75 % en 2019), en raison des éléments énumérés dans le tableau qui suit :

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Résultat avant impôts sur le résultat	6 770 \$	6 220 \$
Charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	1 794 \$	1 664 \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :		
Revenus de placement exonérés d'impôt	(171)	(260)
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(528)	(754)
Ajustements liés à l'impôt des exercices précédents	(96)	(106)
Modification du taux d'imposition	27	-
Autres différences	169	174
Charge d'impôt	1 195 \$	718 \$

d) Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs d'impôt différé de la Société comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre	2020	2019
Actifs d'impôt différé	4 842 \$	4 574 \$
Passifs d'impôt différé	(2 614)	(1 972)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	2 228 \$	2 602 \$

Les tableaux qui suivent présentent les variations des actifs et passifs d'impôt différé.

	Solde au 1 ^{er} janvier 2020	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2020
Au 31 décembre 2020							
Pertes reportées en avant	705 \$	- \$	(210) \$	- \$	- \$	2 \$	497 \$
Provisions techniques	8 443	-	1 063	-	-	(134)	9 372
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	226	-	-	(10)	-	(1)	215
Crédits d'impôt	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 046)	-	5	(2)	1	9	(1 033)
Titres et autres placements	(4 704)	-	(1 254)	(59)	2	72	(5 943)
Vente de placements	(69)	-	13	-	-	-	(56)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(876)	-	24	-	-	3	(849)
Divers	(78)	-	79	(16)	22	17	24
Total	2 602 \$	- \$	(280) \$	(87) \$	25 \$	(32) \$	2 228 \$

Au 31 décembre 2019	Solde au 1 ^{er} janvier 2019	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2019
Pertes reportées en avant	1 019 \$	(18) \$	(278) \$	- \$	(1) \$	(17) \$	705 \$
Provisions techniques	5 466	-	3 093	-	(1)	(115)	8 443
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	242	-	4	(20)	-	-	226
Crédits d'impôt	261	-	(253)	-	-	(8)	-
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(959)	-	(110)	-	-	23	(1 046)
Titres et autres placements	(2 689)	-	(1 863)	(347)	39	156	(4 704)
Vente de placements	(87)	-	17	-	-	1	(69)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(847)	-	(49)	-	-	20	(876)
Divers	97	(37)	(107)	1	(31)	(1)	(78)
Total	2 504 \$	(55) \$	454 \$	(366) \$	6 \$	59 \$	2 602 \$

Au 31 décembre 2020, les actifs d'impôt différé totaux de 4 842 \$ (4 574 \$ en 2019) comprennent un montant de 1 005 \$ (98 \$ en 2019) à l'égard des pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2020, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 2 479 \$ (3 440 \$ en 2019), dont un montant de 2 321 \$ vient à échéance entre 2022 et 2040, alors qu'un montant de 137 \$ n'a pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'un montant d'environ 21 \$ (31 \$ en 2019), qui n'a pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2020, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 497 \$ (705 \$ en 2019) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé et un avantage de 99 \$ (93 \$ en 2019) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société a des reports au titre de crédit d'impôt d'environ 154 \$ (157 \$ en 2019), qui viendront à échéance entre 2027 et 2029, sur lesquels un avantage de 154 \$ (157 \$ en 2019) n'a pas été comptabilisé.

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2020 s'établissait à 2 614 \$ (1 972 \$ en 2019). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 22 782 \$ (19 623 \$ en 2019).

Note 17 Participations dans des entités structurées

La Société est engagée auprès d'entités structurées consolidées et non consolidées qui sont établies aux fins de générer des revenus de placement et des produits d'honoraires. La Société entretient aussi des liens avec des entités structurées en vue de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Ces entités peuvent présenter certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité n'est pas établi simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier ou elle possède un capital hautement structuré.

La Société ne présente que ses liens avec des entités structurées consolidées et non consolidées importantes. Aux fins d'évaluation de l'importance de l'entité structurée, la Société tient compte de la nature de sa relation avec l'entité, notamment si elle est commanditée (c.-à-d. initialement organisée et gérée) par la Société. Parmi les autres facteurs examinés, mentionnons le placement de la Société dans l'entité structurée par rapport à l'ensemble des placements, les rendements tirés de l'entité par rapport à l'ensemble des revenus de placement, montant net, la taille de l'entité par rapport au total des fonds sous gestion et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de ses liens avec l'entité structurée.

La Société ne fournit aucun soutien financier ou autre à ses entités structurées lorsqu'elle n'a pas l'obligation contractuelle de le faire.

a) Entités structurées consolidées

Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers exploitables et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de ces sociétés. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers exploitables qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »). HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Au 31 décembre 2020, les actifs consolidés de terrains forestiers exploitables de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 949 \$ (936 \$ en 2019). La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à HVPH.

Entités structurées de financement

La Société titrise certaines créances hypothécaires commerciales et résidentielles garanties et à taux variable et des marges de crédit hypothécaire. Des entités consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées, car leurs activités se limitent à émettre et à gérer le financement de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 3.

b) Entités structurées non consolidées

Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente les placements de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont commanditées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à ces entités structurées.

Aux 31 décembre	Placement de la Société ¹		Exposition maximale de la Société à une perte ²	
	2020	2019	2020	2019
Baux adossés ³	3 371 \$	3 371 \$	3 371 \$	3 371 \$
Sociétés de terrains forestiers exploitables ⁴	776	752	776	765
Sociétés de placements immobiliers ⁵	497	541	497	541
Total	4 644 \$	4 664 \$	4 644 \$	4 677 \$

- Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les revenus de placement, montant net et le cumul des autres éléments du résultat global.
- L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés, le cas échéant. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 18. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité, ou en cas de catastrophe naturelle en ce qui a trait aux sociétés forestières.
- Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.
- Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers exploitables. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.
- Ces entités, qui comprennent la Manulife U.S. REIT, détiennent et exploitent des propriétés commerciales. La Société investit dans leurs actions. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de gestion de placements, d'honoraires de gestion de propriété, de frais d'acquisition et de cession, et de frais de location. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

Entités structurées de financement

Les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	Placements de la Société ¹	
	2020	2019
Manulife Finance (Delaware), L.P. ²	931 \$	852 \$
Fiducie de capital Financière Manuvie II ³	-	1
Total	931 \$	853 \$

- La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès des entités structurées et le placement de la Société dans le capital subordonné de ces entités et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et ces entités, le cas échéant.
- Cette entité est une société en commandite entièrement détenue qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir les notes 10 et 18.
- Cette entité est une fiducie d'investissement à capital variable qui a été utilisée pour faciliter le financement de la Société. La Société a racheté la totalité des débetures de premier rang de MFCT II en circulation d'un capital de 1 milliard de dollars, à la valeur nominale, le 30 décembre 2019. Le 31 décembre 2019, la fiducie a racheté au moyen de ce produit les titres de série 1 de MFCT II détenus par des tiers, à la valeur nominale.

i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec diverses autres entités qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les placements dans ces autres entités comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des actions de sociétés fermées. La plupart de ces autres entités ne sont pas commanditées par la Société. Les relations de la Société avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. L'exposition maximale de la Société aux pertes qu'elle pourrait subir du fait de son engagement auprès de ces autres entités se limite au placement dans celles-ci et aux montants qu'elle s'est engagée à investir, mais qu'elle n'a pas encore financés. La Société comptabilise les revenus qu'elle tire de ces entités dans les revenus de placement, montant net, et le cumul des autres éléments du résultat global. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces autres entités.

ii) Participations dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par des entités de titrisation commanditées par d'autres parties, dont des émetteurs privés ou soutenus par le gouvernement, afin de générer des revenus de placement. La Société ne détient pas de participation financière donnant le contrôle dans ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont

considérées être des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires sont inclus dans les titres de créance et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 3. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'aéronefs. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actifs :

Aux 31 décembre	2020				2019
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances	Total	Total
AAA	1 438 \$	7 \$	1 020 \$	2 465 \$	2 805 \$
AA	-	-	32	32	648
A	53	3	605	661	372
BBB	-	-	208	208	63
BB et moins	-	-	76	76	-
Total de l'exposition de la Société	1 491 \$	10 \$	1 941 \$	3 442 \$	3 888 \$

iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte d'investisseurs actuels et de futurs investisseurs. Elle reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit à ces fonds communs de placement. En règle générale, la Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est le promoteur, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

Les relations de la Société avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 3 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 428 \$ au 31 décembre 2020 (1 576 \$ en 2019). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 238 068 \$ au 31 décembre 2020 (217 015 \$ en 2019).

Note 18 Engagements et éventualités

a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles est partie la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou de réassurance, ou ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur ou de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

En juin 2018, un recours collectif a été intenté contre John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») et John Hancock Life Insurance Company of New York (« JHNY ») devant la Cour de district du district Sud de New York au nom des titulaires d'environ

1 500 contrats d'assurance vie universelle Performance souscrits entre 2003 et 2009 dont les contrats étaient assujettis à une hausse des coûts d'assurance annoncée en 2018. En octobre 2018, un second recours collectif presque identique contre JHUSA et JHNY a été intenté devant la Cour de district du district Sud de New York. Ces deux recours collectifs sont considérés comme des affaires liées et ont été combinés et assignés au même juge. L'enquête préalable dans le cadre de ces affaires a commencé. Aucune date d'audience n'a été fixée pour les questions de fond. Il est encore trop tôt pour évaluer les diverses issues possibles de ces deux recours liés. Outre le recours collectif combiné, sept recours autres que collectifs visant à contester la hausse des coûts d'assurance des contrats d'assurance vie universelle Performance ont également été déposés. Chaque recours, sauf un, a été intenté par des demandeurs détenant de nombreux contrats et par des entités qui gèrent ces contrats à des fins de placement. Deux des recours autres que collectifs sont en instance devant la Cour de l'État de New York, deux recours sont en instance devant la Cour de district du district Sud de New York, et trois recours sont en instance devant la Cour de district du district central de Californie. Il est trop tôt, compte tenu de l'état d'avancement des procédures des recours individuels ou combinés, ainsi que du stade d'élaboration relativement peu avancé des théories juridiques des parties, pour estimer de façon fiable l'issue potentielle de ces recours.

b) Engagements de placements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements de placements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, ces engagements s'élevaient à 9 937 \$ (8 682 \$ en 2019), dont un montant de 638 \$ (411 \$ en 2019) expirait dans les 30 jours, de 2 634 \$ (2 507 \$ en 2019), dans les 31 à 365 jours et de 6 665 \$ (5 764 \$ en 2019), dans plus de un an.

c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre ses filiales. Au 31 décembre 2020, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 103 \$ (57 \$ en 2019), étaient en cours.

d) Garanties

i) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 650 \$ des débetures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, société en commandite entièrement détenue non consolidée.

ii) Garanties relatives à The Manufacturers Life Insurance Company

La SFM a fourni une garantie subordonnée le jour des émissions de débetures subordonnées de Manufacturers suivantes : 350 \$, le 1^{er} juin 2015; et 1 000 \$, le 20 novembre 2015.

Le tableau suivant présente certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

Information résumée tirée des comptes de résultat consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Total des produits	547 \$	78 929 \$	520 \$	(1 088) \$	78 908 \$	32 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 871	6 179	(500)	(5 679)	5 871	(1)

Exercice clos le 31 décembre 2019	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Total des produits	371 \$	79 711 \$	417 \$	(929) \$	79 570 \$	32 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 602	5 963	(401)	(5 562)	5 602	(1)

Information résumée tirée des états de la situation financière consolidés

Au 31 décembre 2020	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Placements	47 \$	410 919 \$	11 \$	– \$	410 977 \$	5 \$
Total des autres actifs	64 419	102 439	3	(64 925)	101 936	1 166
Actif net des fonds distincts	–	367 436	–	–	367 436	–
Passifs des contrats d'assurance	–	385 554	–	–	385 554	–
Passifs des contrats de placement	–	3 288	–	–	3 288	–
Passif net des fonds distincts	–	367 436	–	–	367 436	–
Total des autres passifs	12 131	59 683	–	(749)	71 065	936

Au 31 décembre 2019	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Placements	21 \$	378 496 \$	10 \$	– \$	378 527 \$	6 \$
Total des autres actifs	57 474	87 774	3	(57 756)	87 495	1 088
Actif net des fonds distincts	–	343 108	–	–	343 108	–
Passifs des contrats d'assurance	–	351 161	–	–	351 161	–
Passifs des contrats de placement	–	3 104	–	–	3 104	–
Passif net des fonds distincts	–	343 108	–	–	343 108	–
Total des autres passifs	8 357	53 998	–	(704)	61 651	858

iii) Garanties relatives à JHUSA

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 23.

e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société donne ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette diminue en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Titres de créance	Divers	Titres de créance	Divers
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	5 924 \$	35 \$	4 257 \$	17 \$
Emprunts garantis ¹⁾	–	2 790	–	–
Obligations réglementaires	452	80	433	67
Mises en pension de titres	353	–	330	–
Régimes de retraite non enregistrés en fiducie	–	424	–	407
Divers	2	302	3	331
Total	6 731 \$	3 631 \$	5 023 \$	822 \$

¹⁾ Au cours de l'exercice, la Société a donné en garantie ses créances hypothécaires auprès de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »). De cette somme, un montant de 937 \$ sert de garantie pour l'emprunt en cours de 500 \$ US de JHUSA en vertu de la facilité de la FHLBI, et un montant de garantie excédentaire de 1 853 \$ constitue une garantie excédentaire qui peut être récupéré à tout moment par JHUSA.

f) Contrats avec participation

Dans certains territoires où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

g) Billets d'apport à l'excédent à taux fixe

Un tiers fournit par contrat des mécanismes de financement de secours pour les activités de la Société aux États-Unis aux termes desquels, dans certaines circonstances, des fonds peuvent être fournis en échange de l'émission de billets d'apport à l'excédent à taux fixe. Au 31 décembre 2020, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation.

Note 19 Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont le secteur Asie, le secteur Canada, le secteur États-Unis, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et le secteur Services généraux et autres. Chaque secteur à présenter est responsable de la gestion de ses résultats d'exploitation, du développement de ses produits, de l'élaboration des stratégies de service et de placement en fonction du profil et des besoins de ses activités et de son marché. Les principaux produits et services offerts par la Société, par secteur à présenter, sont les suivants.

Activités de gestion de patrimoine et d'actifs (Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde) – Comprendent les fonds communs de placement et les fonds négociés en Bourse, les régimes de retraite collectifs et les produits d'épargne-retraite, et les produits de gestion d'actifs institutionnels dans toutes les grandes catégories d'actifs. Ces produits et services sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents et courtiers liés à la Société, des maisons de courtage et conseillers financiers indépendants, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

Produits d'assurance et de rente (Asie, Canada et États-Unis) – Comprennent divers produits d'assurance vie individuelle, d'assurance soins de longue durée individuelle et collective, et des produits de rente garantis et partiellement garantis. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe. La Banque Manuvie du Canada offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens.

Services généraux et autres – Comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation, les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation), les coûts de financement, les activités du sous-secteur de la réassurance IARD, de même que les activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie.

Secteurs à présenter

Les tableaux suivants présentent les résultats par secteur à présenter.

Au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Produits						
Assurance vie et maladie	17 983 \$	8 833 \$	3 011 \$	– \$	140 \$	29 967 \$
Rentes et régimes de retraite	2 496	334	120	–	–	2 950
Primes, montant net	20 479	9 167	3 131	–	140	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	6 630	8 458	17 519	39	2 754	35 400
Autres produits	1 346	1 013	2 711	5 710	(189)	10 591
Total des produits	28 455	18 638	23 361	5 749	2 705	78 908
Prestations et charges						
Assurance vie et maladie	17 997	10 385	16 099	–	(131)	44 350
Rentes et régimes de retraite	3 430	4 380	2 929	146	–	10 885
Prestations et sinistres, montant net	21 427	14 765	19 028	146	(131)	55 235
Charges d'intérêts	269	342	54	2	514	1 181
Autres charges	5 123	3 141	2 714	4 329	414	15 721
Total des prestations et charges	26 819	18 248	21 796	4 477	797	72 137
Résultat avant impôts sur le résultat	1 636	390	1 565	1 272	1 908	6 771
Recouvrement (charge) d'impôt	(233)	(131)	(296)	(172)	(363)	(1 195)
Résultat net	1 403	259	1 269	1 100	1 545	5 576
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	250	–	–	–	–	250
Titulaires de contrats avec participation	(609)	64	–	–	–	(545)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 762 \$	195 \$	1 269 \$	1 100 \$	1 545 \$	5 871 \$
Total de l'actif	145 801 \$	167 236 \$	288 814 \$	236 593 \$	41 905 \$	880 349 \$

Au 31 décembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Produits						
Assurance vie et maladie	17 107 \$	8 714 \$	6 522 \$	– \$	112 \$	32 455 \$
Rentes et régimes de retraite	2 900	361	(138)	–	–	3 123
Primes, montant net	20 007	9 075	6 384	–	112	35 578
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 451	9 446	15 556	33	1 107	33 593
Autres produits	1 215	1 088	2 654	5 562	(120)	10 399
Total des produits	28 673	19 609	24 594	5 595	1 099	79 570
Prestations et charges						
Assurance vie et maladie	17 975	10 572	19 320	–	(36)	47 831
Rentes et régimes de retraite	3 090	4 312	599	83	–	8 084
Prestations et sinistres, montant net	21 065	14 884	19 919	83	(36)	55 915
Charges d'intérêts	236	508	43	6	526	1 319
Autres charges	5 148	3 237	2 944	4 362	425	16 116
Total des prestations et charges	26 449	18 629	22 906	4 451	915	73 350
Résultat avant impôts sur le résultat	2 224	980	1 688	1 144	184	6 220
Recouvrement (charge) d'impôt	(277)	25	(260)	(122)	(84)	(718)
Résultat net	1 947	1 005	1 428	1 022	100	5 502
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	228	–	–	–	5	233
Titulaires de contrats avec participation	(216)	(117)	–	–	–	(333)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 935 \$	1 122 \$	1 428 \$	1 022 \$	95 \$	5 602 \$
Total de l'actif	127 367 \$	159 042 \$	274 993 \$	216 348 \$	31 380 \$	809 130 \$

Emplacement géographique

Les résultats par secteur à présenter de la Société diffèrent de ceux obtenus par emplacement géographique du fait, essentiellement, de la répartition des secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Services généraux et autres entre les emplacements géographiques auxquels ses activités se rapportent.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats par emplacement géographique.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Assurance vie et maladie	18 072 \$	8 474 \$	3 012 \$	409 \$	29 967 \$
Rentes et régimes de retraite	2 496	334	120	–	2 950
Primes, montant net	20 568	8 808	3 132	409	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 085	8 531	19 735	49	35 400
Autres produits	2 300	2 671	5 600	20	10 591
Total des produits	29 953 \$	20 010 \$	28 467 \$	478 \$	78 908 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Assurance vie et maladie	17 178 \$	8 388 \$	6 523 \$	366 \$	32 455 \$
Rentes et régimes de retraite	2 900	361	(138)	–	3 123
Primes, montant net	20 078	8 749	6 385	366	35 578
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 750	9 801	15 816	226	33 593
Autres produits	2 100	2 651	5 641	7	10 399
Total des produits	29 928 \$	21 201 \$	27 842 \$	599 \$	79 570 \$

Note 20 Parties liées

La Société conclut des transactions avec des parties liées dans le cours normal des activités et selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions normales de concurrence.

a) Transactions avec certaines parties liées

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée entièrement détenue, et MFCT, fiducie non consolidée entièrement détenue, sont décrites aux notes 10, 17 et 18. Se reporter à la note 3 a) pour d'autres transactions avec des parties liées.

b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme les principaux dirigeants. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Avantages à court terme	69 \$	67 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	5	5
Paiements fondés sur des actions	57	55
Indemnités de fin de contrat de travail	–	8
Autres avantages à long terme	3	2
Total	134 \$	137 \$

Note 21 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation de Manuvie détenues directement et indirectement.

Au 31 décembre 2020

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	63 379 \$	Toronto, Canada	Entreprise canadienne et chef de file des services financiers offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	23 967 \$	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Reassurance Company Ltd.		Boston, États-Unis	Filiale d'assurance captive qui fournit des produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York
John Hancock Subsidiaries LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.		Boston, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
John Hancock Investment Management LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Investment Management Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (US) LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
Hancock Natural Resource Group, Inc.		Boston, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York		New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Variable Trust Advisers LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements pour des fonds communs de placement à capital variable
John Hancock Life & Health Insurance Company		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.		Boston, États-Unis	Agence d'assurance
Manulife Reinsurance Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	1 686 \$	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits et de services bancaires intégrés non offerts par les sociétés d'assurance
Manulife Investment Management Holdings (Canada) Inc.	945 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Gestion de placements Manuvie limitée		Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-Américaine, Première compagnie d'assurance	8 \$	Toronto, Canada	Société d'assurances IARD
NAL Resources Management Limited		Calgary, Canada	Société de gestion de propriétés pétrolières et gazières
Manulife Resources Limited	20 \$	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières

Au 31 décembre 2020

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
Manulife Property Limited Partnership		Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières
Manulife Property Limited Partnership II	479 \$	Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières et des actions et obligations étrangères
Manulife Western Holdings Limited Partnership		Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Placements Manuvie Services d'investissement inc.	76 \$	Oakville, Canada	Courtier en épargne collective du secteur Canada
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	21 794 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited		St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD
Manulife Financial Asia Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC		Phnom Penh, Cambodg	Société d'assurance vie
Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited		Yangon, Myanmar	Société d'assurance vie
Manufacturers Life Reinsurance Limited		St. Michael, Barbade	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited		Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)		Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited		Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.		Taipei, Taiwan (Chine)	Société de gestion d'actifs
Manulife Life Insurance Company (Japan)		Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Japan) Limited		Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille, conseiller en placements et fonds communs de placement
Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited (85,6 %) ¹		Bangkok, Thaïlande	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited (93,5 %) ¹		Bangkok, Thaïlande	Gestionnaire de placements
Manulife Holdings Berhad (60,2 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (60,2 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Malaysia) Bhd (60,2 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société de gestion d'actifs
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Assurance Corporation (60 %)		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie
PT Manulife Aset Manajemen Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société de gestion de placements et conseiller en placements
Manulife Investment Management (Europe) Limited	37 \$	Londres, Angleterre	Société de gestion de portefeuille des fonds internationaux de la Financière Manuvie
Compagnie d'assurance Manuvie du Canada	71 \$	Toronto, Canada	Société d'assurance vie
EIS Services (Bermuda) Limited	1 064 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Berkshire Insurance Services Inc.	1 726 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille

Au 31 décembre 2020
(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
JH Investments (Delaware), LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	133 \$	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (North America) Limited	5 \$	Toronto, Canada	Conseiller en placements

¹⁾ Les droits de vote en pourcentage de la SFM sont les mêmes que la participation en pourcentage, à l'exception de Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited et Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited où les droits de vote de la SFM sont respectivement de 97,0 % et 98,7 %.

Note 22 Fonds distincts

La Société gère des fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent respectivement une gamme de placements sous-jacents. Ces derniers sont la propriété de la Société; toutefois, les rendements tirés de ces placements appartiennent aux titulaires de contrats. Par conséquent, la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable. La rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2020 de la Société fournit de l'information concernant les garanties de rente variable et les garanties des fonds distincts.

La composition de l'actif net par catégorie de fonds distincts se situait dans les fourchettes suivantes pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Types de fonds	Fourchette en %	
	2020	2019
Fonds du marché monétaire	2 % à 3 %	2 % à 3 %
Fonds à revenu fixe	14 % à 16 %	14 % à 15 %
Fonds équilibrés	23 % à 24 %	24 % à 25 %
Fonds d'actions	58 % à 60 %	58 % à 60 %

Les fonds du marché monétaire comprennent des placements ayant une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an. Les fonds à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et peuvent contenir de plus petits placements dans des actions diversifiées ou des obligations à rendement élevé. Par rapport aux fonds à revenu fixe, les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une composante de placements en actions plus importante. Les types de fonds d'actions offerts aux titulaires de contrats vont des fonds à faible volatilité aux fonds dynamiques. Les fonds d'actions investissent dans un assortiment varié d'actions canadiennes, américaines et internationales.

Les placements sous-jacents des fonds distincts comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement (collectivement l'« actif net »), dont certains peuvent être des entités structurées. La valeur comptable et les variations de l'actif net des fonds distincts se présentent comme suit. Les informations sur la juste valeur des fonds distincts sont présentées à la note 3 g).

Actif net des fonds distincts

Aux 31 décembre	2020	2019
Placements à la valeur de marché		
Trésorerie et titres à court terme	4 054 \$	3 364 \$
Titres de créance	17 913	16 883
Actions	14 227	12 989
Fonds communs de placement	326 889	304 753
Autres placements	4 599	4 785
Revenus de placement à recevoir	1 670	1 678
Autres actifs et passifs, montant net	(1 543)	(975)
Total de l'actif net des fonds distincts	367 809 \$	343 477 \$
Composition de l'actif net des fonds distincts		
Détenu par les titulaires de contrats	367 436 \$	343 108 \$
Détenu par la Société	373	369
Total de l'actif net des fonds distincts	367 809 \$	343 477 \$

Variations de l'actif net des fonds distincts

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats		
Dépôts des titulaires de contrats	38 898 \$	38 561 \$
Transferts au fonds général, montant net	(1 515)	(1 000)
Palements aux titulaires de contrats	(44 818)	(49 372)
	(7 435)	(11 811)
Montants liés aux placements		
Intérêts et dividendes	16 775	18 872
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur placements	24 514	37 643
	41 289	56 515
Divers		
Honoraires de gestion et d'administration	(3 942)	(3 926)
Incidence des fluctuations des taux de change	(5 580)	(10 897)
	(9 522)	(14 823)
Ajouts nets	24 332	29 881
Actif net des fonds distincts au début de l'exercice	343 477	313 596
Actif net des fonds distincts à la fin de l'exercice	367 809 \$	343 477 \$

L'actif des fonds distincts peut être exposé à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les garanties sont comptabilisées dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. Les actifs soutenant ces garanties sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement.

Note 23 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les *SignatureNotes* établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi aux déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA détient des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché, dont certains sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats peuvent offrir des options de placement variables assorties d'options de placement fixe, ou n'offrir que des options de placement fixe. Les options de placement fixe donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA peut également offrir aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme *SignatureNotes*.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupés avec JHUSA. Relativement aux regroupements, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux *SignatureNotes* émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et des *SignatureNotes* (y compris les AVM et les *SignatureNotes* pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et *SignatureNotes* ont été inscrits auprès de la Commission. Les *SignatureNotes* et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale entièrement détenue de la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM est située à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. Selon le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. L'actif de la SFM est constitué pour l'essentiel de placements dans ses filiales. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la LSA. Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la LSA sont décrites à la note 12.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York et du Massachusetts, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 12.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de ses garanties.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	47 \$	112 735 \$	298 524 \$	(329) \$	410 977 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	64 209	8 078	17 194	(89 481)	-
Actifs de réassurance	-	65 731	11 172	(31 067)	45 836
Autres actifs	210	25 489	52 648	(22 247)	56 100
Actif net des fonds distincts	-	191 955	178 224	(2 743)	367 436
Total de l'actif	64 466 \$	403 988 \$	557 762 \$	(145 867) \$	880 349 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	167 453 \$	249 909 \$	(31 808) \$	385 554 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 208	2 081	(1)	3 288
Autres passifs	718	25 594	52 761	(22 001)	57 072
Dettes à long terme	6 164	-	-	-	6 164
Instruments de fonds propres	5 249	584	1 996	-	7 829
Passif net des fonds distincts	-	191 955	178 224	(2 743)	367 436
Capitaux propres des actionnaires	52 335	17 194	72 120	(89 314)	52 335
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(784)	-	(784)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 455	-	1 455
Total du passif et des capitaux propres	64 466 \$	403 988 \$	557 762 \$	(145 867) \$	880 349 \$

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2019	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	21 \$	107 746 \$	271 100 \$	(340) \$	378 527 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	57 068	7 467	16 983	(81 518)	-
Actifs de réassurance	-	61 310	10 080	(29 944)	41 446
Autres actifs	406	20 859	45 111	(20 327)	46 049
Actif net des fonds distincts	-	181 982	162 845	(1 719)	343 108
Total de l'actif	57 495 \$	379 364 \$	506 119 \$	(133 848) \$	809 130 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	157 398 \$	224 378 \$	(30 615) \$	351 161 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 091	2 014	(1)	3 104
Autres passifs	537	21 311	48 226	(20 086)	49 988
Dettes à long terme	4 543	-	-	-	4 543
Instruments de fonds propres	3 277	599	3 244	-	7 120
Passif net des fonds distincts	-	181 982	162 845	(1 719)	343 108
Capitaux propres des actionnaires	49 138	16 983	64 444	(81 427)	49 138
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(243)	-	(243)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 211	-	1 211
Total du passif et des capitaux propres	57 495 \$	379 364 \$	506 119 \$	(133 848) \$	809 130 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes brutes	– \$	8 057 \$	34 459 \$	(1 108) \$	41 408 \$
Primes cédées à des réassureurs	–	(6 585)	(3 014)	1 108	(8 491)
Primes, montant net	–	1 472	31 445	–	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	542	14 204	21 727	(1 073)	35 400
Autres produits, montant net	5	2 869	12 884	(5 167)	10 591
Total des produits	547	18 545	66 056	(6 240)	78 908
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	–	14 804	44 293	(3 862)	55 235
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	17	3 146	13 573	(1 396)	15 340
Autres charges	434	230	1 880	(982)	1 562
Total des prestations et charges	451	18 180	59 746	(6 240)	72 137
Résultat avant impôts sur le résultat	96	365	6 310	–	6 771
(Charge) recouvrement d'impôt	(26)	54	(1 223)	–	(1 195)
Résultat après impôts sur le résultat	70	419	5 087	–	5 576
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	5 801	1 344	1 763	(8 908)	–
Résultat net	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	250 \$	– \$	250 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	–	(545)	–	(545)
Actionnaires	5 871	1 763	7 145	(8 908)	5 871
	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2019	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes brutes	– \$	8 599 \$	33 620 \$	(1 160) \$	41 059 \$
Primes cédées à des réassureurs	–	(3 575)	(3 066)	1 160	(5 481)
Primes, montant net	–	5 024	30 554	–	35 578
Revenus (pertes) de placement, montant net	355	12 128	22 108	(998)	33 593
Autres produits, montant net	16	2 866	11 447	(3 930)	10 399
Total des produits	371	20 018	64 109	(4 928)	79 570
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	–	17 133	41 220	(2 438)	55 915
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	20	3 299	13 938	(1 530)	15 727
Autres charges	421	206	2 041	(960)	1 708
Total des prestations et charges	441	20 638	57 199	(4 928)	73 350
Résultat avant impôts sur le résultat	(70)	(620)	6 910	–	6 220
(Charge) recouvrement d'impôt	18	347	(1 083)	–	(718)
Résultat après impôts sur le résultat	(52)	(273)	5 827	–	5 502
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	5 654	772	499	(6 925)	–
Résultat net	5 602 \$	499 \$	6 326 \$	(6 925) \$	5 502 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	233 \$	– \$	233 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	2	(333)	(2)	(333)
Actionnaires	5 602	497	6 426	(6 923)	5 602
	5 602 \$	499 \$	6 326 \$	(6 925) \$	5 502 \$

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(5 801)	(1 344)	(1 763)	8 908	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	11 937	25 045	-	36 982
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	48	130	-	178
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance	-	(3 133)	759	-	(2 374)
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	54	100	-	154
Autres amortissements	7	145	504	-	656
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	1	(9 420)	(13 102)	-	(22 521)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	25	(784)	1 039	-	280
Charge au titre des options sur actions	-	3	11	-	14
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	103	(731)	19 573	-	18 945
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	3 000	411	1 270	(4 681)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	91	8 459	(7 447)	-	1 103
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 194	8 139	13 396	(4 681)	20 048
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	-	(34 392)	(77 589)	-	(111 981)
Cessions et remboursements	-	29 635	69 215	-	98 850
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	(431)	(586)	-	(1 017)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(4 483)	-	-	4 483	-
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	22	-	(22)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	1 501	(1 501)	-
Billets à recevoir de filiales	1 494	-	-	(1 494)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 989)	(5 167)	(7 459)	1 467	(14 148)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme, montant net	2 455	-	-	-	2 455
Remboursement de dette à long terme	(652)	-	-	-	(652)
Émission d'instruments de fonds propres, montant net	1 990	-	-	-	1 990
Rachat d'instruments de fonds propres	-	-	(1 250)	-	(1 250)
Emprunts garantis	-	709	667	-	1 376
Variation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	24	-	24
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	(579)	-	(579)
Paiements de loyers	-	(9)	(125)	-	(134)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(2 340)	-	-	-	(2 340)
Dividendes payés à la société mère	-	(1 270)	(3 411)	4 681	-
Actions ordinaires rachetées	(253)	-	-	-	(253)
Actions ordinaires émises, montant net	36	-	4 483	(4 483)	36
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(10)	-	(10)
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(22)	22	-
Billets à payer à la société mère	-	-	(1 494)	1 494	-
Billets à payer à des filiales	(1 501)	-	-	1 501	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(265)	(570)	(1 716)	3 214	663
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(60)	2 402	4 221	-	6 563
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	85	(59)	(554)	-	(528)
Solde au début de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Solde à la fin de l'exercice	47	4 907	20 629	-	25 583
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22	3 058	17 220	-	20 300
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(494)	(258)	-	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	47	5 213	20 907	-	26 167
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(306)	(278)	-	(584)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	47 \$	4 907 \$	20 629 \$	- \$	25 583 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie					
Intérêts reçus	522 \$	4 334 \$	7 992 \$	(1 112) \$	11 736 \$
Intérêts versés	426	109	1 765	(1 112)	1 188
Impôts payés (remboursement d'impôts)	(2)	721	639	-	1 358

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2019	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	5 602 \$	499 \$	6 326 \$	(6 925) \$	5 502 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(5 654)	(772)	(499)	6 925	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	11 381	22 346	-	33 727
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	51	119	-	170
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de réassurance	-	(1 236)	679	-	(557)
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	40	77	-	117
Autres amortissements	5	118	503	-	626
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	(12)	(7 105)	(13 148)	-	(20 265)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(18)	(192)	(244)	-	(454)
Charge au titre des options sur actions	-	(1)	12	-	11
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	(77)	2 783	16 171	-	18 877
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	3 000	623	1 123	(4 746)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(39)	(146)	1 850	-	1 665
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 884	3 260	19 144	(4 746)	20 542
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	-	(24 898)	(55 712)	-	(80 610)
Cessions et remboursements	-	22 324	43 009	-	65 333
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	631	528	-	1 159
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(404)	-	-	404	-
Flux de trésorerie nets découlant de l'acquisition et de la cession de filiales et d'entreprises	-	-	288	-	288
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	177	-	(177)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	(157)	157	-
Billets à recevoir de filiales	(1)	13	-	(12)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(405)	(1 754)	(12 044)	373	(13 830)
Activités de financement					
Variation des pensions sur titres et des titres vendus, mais non encore achetés	-	-	266	-	266
Rachat d'instruments de fonds propres	-	-	(1 500)	-	(1 500)
Emprunts garantis	-	-	107	-	107
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	1 819	-	1 819
Paiements de loyers	-	(8)	(109)	-	(117)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(1 398)	-	-	-	(1 398)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(22)	-	(22)
Actions ordinaires rachetées	(1 339)	-	-	-	(1 339)
Actions ordinaires émises, montant net	104	-	404	(404)	104
Dividendes payés à la société mère	-	(1 123)	(3 623)	4 746	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(177)	177	-
Billets à payer à la société mère	-	-	(12)	12	-
Billets à payer à des filiales	157	-	-	(157)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 476)	(1 131)	(2 846)	4 373	(2 080)
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	3	375	4 254	-	4 632
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(2)	(128)	(336)	-	(466)
Solde au début de l'exercice	21	2 317	13 044	-	15 382
Solde à la fin de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	21	2 783	13 411	-	16 215
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(466)	(367)	-	(833)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	21	2 317	13 044	-	15 382
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22	3 058	17 220	-	20 300
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(494)	(258)	-	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	22 \$	2 564 \$	16 962 \$	- \$	19 548 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie					
Intérêts reçus	422 \$	4 252 \$	7 823 \$	(948) \$	11 549 \$
Intérêts versés	423	83	1 741	(948)	1 299
Impôts payés (remboursement d'impôts)	-	(788)	892	-	104

Note 24 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.